This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Soc
920
504

WIDENER
HN QH32 2

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Soc 920.504

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

TRANSFERRED FROM THE

SOCIAL ETHICS
LIBRARY

N° 20. 0 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

LE SYNDICALISME ALLEMAND

RÉSUMÉ HISTORIQUE (1848-1903)

PAR

ALBERT THOMAS

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1904

Tous droits réservés

LE SYNDICALISME ALLEMAND

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE, N° 20.

LE SYNDICALISME ALLEMAND

RÉSUMÉ HISTORIQUE (1848-1903)

PAR

ALBERT THOMAS

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS

1903

Tous droits réservés.

189-118
Soc 920.504
HARVARD COLLEGE LIBRARY
TRANSFERRED FROM THE
LIBRARY OF THE
DEPARTMENT OF SOCIAL ETHICS
Aug 1929

LA MAISON DES SYNDICATS, A BERLIN

LE SYNDICALISME ALLEMAND

INTRODUCTION

Il n'existe, sur le syndicalisme allemand, aucun ouvrage comparable à celui des Webb sur le trade-unionisme anglais. C'est de l'ensemble des procès-verbaux de toutes sortes, des rapports annuels, des journaux professionnels, des brochures, qu'il faudra un jour tirer cette histoire.

Des monographies, cependant, ont commencé de paraître, qui faciliteront ce travail. Citons, parmi les plus récentes, celles de Bürger sur les syndicats de Hambourg (*Die Hamburger Gewerkschaften*. Hambourg, Auer et Cie, 1899), de Blaustein sur les selliers (*Die Entstehung der gewerkschaftlichen Arbeiterbewegung im deutschen Sattlergewerbe*, Leipzig, Mohr, 1902), de Bringmann sur les charpentiers (*Geschichte der deutschen Zimmererbewegung*. Tome Ier, Stuttgart, Dietz, 1903).

Quelques ouvrages ou fragments d'ouvrages peuvent donner, dès aujourd'hui, sur l'ensemble du syndicalisme allemand, des connaissances provisoires.

Signalons en français le livre consciencieux et souvent utile de Dupin, *Du mouvement syndical ouvrier dans l'industrie allemande* (Paris, Rousseau, 1902) et un bon chapitre de Milhaud, dans sa *Démocratie socialiste allemande* (Paris, Alcan, 1903).

En allemand, l'œuvre connue de Kulemann sur le mouvement syndical (*Die Gewerkschaftsbewegung*, Iéna, Fischer, 1900) et l'œuvre commencée de Schmöle, sur les syndicats socialistes (*Die sozialdemokratischen Gewerkschaften in Deutschland*) : le tome Ier (Iéna, Fischer, 1896) est une introduction générale ; le tome II (1898), une histoire de l'Union des charpentiers. Enfin, les brochures de Sombart, *Dennoch !* (Iéna, Fischer, 1900) et de Legien, *Die deutsche Gewerkschaftsbewegung* (Berlin, *Sozialistische Monatshefte*, 1901).

Nous ne pouvons citer ici les sources nombreuses que nous avons consultées. Le citoyen Sassenbach, gérant de la Maison des syndicats à Berlin, a mis à notre disposition sa riche bibliothèque syndicale.

J'ai eu le souci de replacer sans cesse le mouvement syndical allemand dans le développement politique et économique de l'Allemagne.

Enfin, il ne m'a pas été sans profit de pouvoir causer, au cours d'un voyage récent, avec Legien, avec von Elm et avec Timm.

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

(1848-1868)

Jusque vers le milieu du XIXe siècle, l'Allemagne fut surtout une nation agricole. Plus des deux tiers de la population vivaient à la campagne ; en Prusse, les trois quarts. C'étaient les denrées agricoles qui formaient la majeure partie des exportations.

Dans l'industrie urbaine, la petite entreprise, l'artisanerie du moyen-âge, se perpétuait, avec son organisation corporative. La Prusse, la Bavière, le Wurtemberg avaient établi, il est vrai, une liberté industrielle très relative ; et la Westphalie vivait sous la loi française. Partout ailleurs, l'ancien régime subsistait, et l'esprit de l'ancien régime. En 1850, à Francfort, serruriers et menuisiers se querellaient encore sur leurs attributions, tout comme au XVe siècle.

Dans ces métiers, les ouvriers n'avaient plus aucun espoir de devenir maîtres. Et on leur enlevait par surcroît jusqu'aux moyens de défendre leur vie d'ouvriers. Les compagnonnages, contre-poids chaque jour plus nécessaires de corporations plus fermées, étaient interdits, traqués (Résolution de la Diète, 3 décembre 1840).

Seules subsistaient quelques caisses de secours, de maladie ou de voyage. Le droit de coalition n'existait pas (lois de 1845 en Prusse, de 1847 en Hanovre). Les grévistes étaient des rebelles. Les ouvriers, vivant chez le maître et sous sa surveillance, chassés de la ville par la police, quand celui-là les renvoyait, en étaient encore à lutter pour « avoir une clef de la maison ». A peine quelques-uns avaient-ils été affiliés aux petits groupes communistes de Weitling.

Telle était l'Allemagne en 1840, « au-dessous du niveau de l'histoire », comme disait Marx. A tout dire, l'établissement de l'union douanière, les premiers chemins de fer, la population croissante préparaient obscurément ses destinées industrielles ; et quelques grandes entreprises commençaient à faire aux artisans une concurrence qu'ils pressentaient redoutable. Mais seules, deux régions devançaient l'avenir : Saxe et Silésie, d'une part, avec leur exploitation des travailleurs à domicile, et les pays westphalo-rhénans, où des fabriques s'élevaient. Ici et là, le capitalisme naissait et, du même coup, un prolétariat : prolétariat désarmé, misérable terriblement, comme toujours, en cette période de la genèse capitaliste, et que la faim seule poussait à des insurrections exaspérées, sans résultat. C'est ainsi qu'en juin 1844, les tisserands de Peterwaldau saccagèrent la maison des Zwanziger, « leurs bourreaux ».

*
* *

1848 survint, la révolution française. Nous n'avons pas à rappeler le mouvement politique et national qui alors entraîna l'Allemagne, ni les vicissitudes de ses révolutions. Mais les ouvriers eurent leur rôle dans les journées, et leur activité politique tendit à se transformer en un mouvement d'émancipation sociale.

Au congrès des artisans, qui s'était réuni à Hambourg, le 2 juin 1848, et qui tentait de ranimer la vie des corporations, comme le seul remède à la concurrence capitaliste, un congrès d'ouvriers (*Gesellen*) s'opposa. Et s'ils ne parvinrent pas à se dégager complètement de la pensée corporative médiévale, du moins leur idée d'une corporation, comprenant tous les métiers et reconnaissant les mêmes droits à tous les producteurs, si vague fût-elle, était nouvelle.

Mais c'est surtout la Ligue des ouvriers (*Arbeiterbund*) de Stephan Born, qui importe à l'histoire du syndicalisme. Ouvrier typographe, formé au groupe marxiste de Bruxelles, Born tenta à Berlin, après les journées de mars, de constituer les ouvriers en classe. Ce fut une organisation politique qu'il fonda, dont le but fut d'acquérir de la puissance dans l'État; mais cette organisation fut à base syndicale. Dans chaque localité, pour chaque industrie, des syndicats s'établiraient : leurs délégués formeraient comme une représentation ouvrière locale, et l'assemblée générale de ces délégués réunis représenterait la classe ouvrière devant les autorités. Cette nouvelle organisation s'établit

dans une grande partie de l'Allemagne, à Leipzig, Hambourg, Heidelberg, Nuremberg, et elle compta jusqu'à 250 syndicats. Son activité politique fut remarquable. Ce que nous avons à rappeler, c'est qu'elle soutint, par son journal « la Fraternisation » *(die Verbrüderung)* et par des secours, les luttes pour le salaire, nombreuses alors. Et de ces luttes sortirent même des fédérations syndicales, une des cigariers entre autres.

Enfin, vers le même temps (juin 1848) où l'*Arbeiterbund* se constituait, les imprimeurs fondaient une association nationale. Elle comprit, il est vrai, traditionnellement, ouvriers et patrons, les premiers enthousiastes, les seconds contraints. Mais, comme une union moderne, elle se proposait de faire cesser l'état de malaise où la substitution de la machine à la presse à main avait jeté les ouvriers, et elle établissait des règlements précis pour les cas d'arbitrage, le paiement des salaires et l'apprentissage.

La réaction brutale des années qui suivirent 1850 balaya tout et facilement. Dans le sol pauvre que lui offrait l'industrie d'alors, l'organisation ouvrière n'avait pu pousser de racines profondes. Mais ce qu'il faut noter, c'est que l'idée et le projet de l'émancipation totale avaient permis à quelques travailleurs de devancer, pour ainsi dire, le moment économique où des unions syndicales pouvaient s'établir et vivre. Ces ouvriers de 48 furent des prolétaires conscients, et c'est par cette conscience qu'ils furent poussés à se grouper professionnellement,

avant même que la grande industrie eût fait sentir la nécessité de sociétés de défense. C'est là une différence profonde avec le trade-unionisme anglais, et ce trait va marquer tout l'effort allemand, dès qu'il pourra se déployer.

*
* *

Ce furent les années de la réaction politique qui le lui permirent.

Les ambitions libérales de la bourgeoisie étaient déçues et réfrénées. L'activité économique absorba toutes les énergies. Les capitaux sortirent des sacs ; les sociétés par actions, fondées souvent par des banques, se multiplièrent. De 1846 à 1861, l'importance des filatures doubla ; le nombre de métiers mécaniques quadrupla dans les tissages. Le progrès était parallèle dans l'industrie métallurgique. La longueur des chemins de fer, de 469 kil. en 1840, passait en 1860 à 11.088. Et ce développement, moins rapide, se poursuivit ainsi jusqu'en 1870.

Sous cet effort, les vieux cadres sociaux craquèrent. De 1860 à 1866, un à un, tous les États allemands qui maintenaient encore les vieilles corporations établirent la liberté, et le code industriel de la Confédération de l'Allemagne du Nord, en 1869, consacra cette révolution. D'autre part, la défense de former des coalitions était supprimée, le droit de grève reconnu : ce fut en Saxe d'abord (loi de 1861) que cet événement considérable s'accomplit, puis en

Prusse [1] (1865) et dans la Confédération de l'Allemagne du Nord (1867). Ici, les ouvriers eux-mêmes avaient lutté pour faire reconnaître leur droit ; ils avaient su pousser les députés libéraux qui se dérobaient.

C'est qu'au milieu de ce bouleversement, le prolétariat augmenté prenait conscience de ses besoins. Nous aurons à rappeler bientôt son activité politique, lorsqu'il tentera de subordonner à cette action même son effort économique : mais il importe de noter ici, et dès avant, la réalité de cet effort, de 1860 à 1868.

Tout d'abord, dès 1865, les grèves furent nombreuses: pour des augmentations de salaires, pour la diminution du temps de travail, pour la suppression des derniers liens corporatifs. Au printemps de 1865, la grève des typographes de Leipzig émut l'opinion. La même année, des luttes pour les salaires agitèrent presque tous les métiers de Hambourg. En 1866-67, la crise politique, la guerre austro-prussienne ralentirent un peu ce mouvement; mais l'Internationale retint l'attention, et on s'occupa fort de la grève des bronziers de Paris, qu'elle avait fait triompher. En 1868, le mouvement reprit.

Les grèves rendaient l'organisation nécessaire : les ouvriers se groupèrent, surtout dans des unions locales. Les monographies que l'on commence d'écrire sur le développement syndical dans les différents métiers, ou les différentes villes, révèlent peu à peu l'intensité de ce premier mouvement. Mouvement con-

fus encore, sans doute, où beaucoup du vieil esprit corporatif souvent revivait, mais où les caractères du syndicalisme moderne lentement se dégageaient. Des unions centrales furent même fondées : celle des cigariers en 1865, des imprimeurs en 66, des tailleurs en 67.

Ce sont ces efforts d'organisation, dispersés et éphémères, mais certains, qui remplacent dans l'histoire du syndicalisme allemand toute la longue première période, où les trade-unions anglaises furent imaginées et fondées. Pour n'en avoir pas tenu compte, on a faussement répété que les syndicats allemands étaient nés, un beau jour, de compétitions politiques, en 1868.

*
* *

La grande industrie naissante avait contraint les ouvriers à fonder des syndicats. Mais, à la différence des Anglais du XVIIIe siècle, ils ne se souciaient plus seulement de défendre leur salaire contre les effets de la libre concurrence. Les plus intelligents des prolétaires d'alors, c'est-à-dire ceux qui devaient fonder des syndicats, avaient appris à l'avance dans les *sociétés d'éducation,* ou dans les groupes communistes, non seulement les misères, mais aussi l'injustice fondamentale du régime capitaliste. Ils voulaient *s'émanciper*. Et c'était surtout dans l'action politique qu'ils en cherchaient les moyens.

Or, en 1868, les ouvriers allemands se trouvaient, au point de vue politique, divisés en deux grands groupes : d'une part, l'ancien parti

de Lassalle, l'*Association générale des ouvriers allemands*, fondée en 1863, et que dirigeait alors Schweitzer ; de l'autre, les ouvriers adhérant au parti progressiste, formant l'*Union des Sociétés d'éducation ouvrière*. Ici, des dissentiments se manifestaient : l'ouvrier tourneur Bebel commençait à trouver que la doctrine de Schulze de Delitzsch ne satisfaisait point complètement les aspirations ouvrières.

De 1865 à 1869, les discussions fréquentes sur la liberté commerciale et le droit de coalition saisirent l'opinion ; les luttes pour le salaire et le développement syndical préoccupèrent les deux partis.

D'abord, c'étaient des lassalliens qui avaient fondé quelques-unes des premières associations professionnelles : Fritzsche, entre autres, qui groupa les cigariers. Mais jusque vers 1867, la direction du parti estimait, conformément à la pensée lassallienne, que toutes les grèves étaient de résultat nul, et qu'elles pouvaient, tout au plus, éveiller çà et là dans le prolétariat une conscience de classe. Quelques luttes heureuses cependant et un fort mouvement ouvrier à Berlin modifièrent l'opinion de Schweitzer au début de 68. Il en vint alors à penser que les grèves libèreraient les ouvriers de la tutelle de l'Etat policier et du capital, qu'elles étaient le prélude nécessaire d'un fort mouvement socialiste dans les masses, et qu'à ce titre elles devaient être bien conduites, méthodiquement. Ainsi, dès le début, cette idée se faisait jour dans des rangs socialistes, que l'organisation

syndicale ne devait que soutenir et renforcer l'organisation politique.

De leur côté, les libéraux avaient d'abord fait fausse route : Schulze et ses amis s'étaient figuré que le caractère professionnel des unions anglaises n'était qu'une survivance du passé, et que des groupements modernes devaient comprendre des ouvriers de tous métiers. Ce fut le mouvement professionnel de 1868 qui les détrompa, eux aussi. Le Dr Max Hirsch alla en Angleterre, étudier sur place les méthodes du trade-unionisme.

A partir d'août 68, les événements se précipitèrent.

D'abord, des articles de Max Hirsch sur les trade-unions, dans le journal du peuple *(Volkszeitung)* des 7, 11 et 12 août. Hâtèrent-ils la décision de Schweitzer ? Peut-être. Mais on ne peut dire qu'ils aient posé pour lui la question syndicale.

Le 23 août, le parti lassallien tenait à Hambourg son assemblée générale. Fritzsche, après avoir précisé la pensée du parti touchant les grèves, voulut faire charger le président de la convocation d'un congrès général des ouvriers allemands, pour fonder des syndicats. L'assemblée s'y opposa. Fritzsche et Schweitzer déclarèrent qu'ils convoqueraient le Congrès, en leur nom personnel, comme députés. Après une vive discussion, l'assemblée le leur permit.

Le 1er septembre, ils lancèrent un appel. Ils y rappelaient la liberté de coalition récemment proclamée, et la nécessité de l'organisation

pour des grèves efficaces. Ils y disaient la force irrésistible d'une association suspendant d'un mot le travail, pour toute une industrie. Et ils appelaient les travailleurs de chaque métier à s'unir dans des syndicats, pour lutter.

Le succès de ce manifeste fut immense : de nombreuses réunions discutaient le projet, des associations étaient fondées.

Au même moment (5 septembre), la 5e assemblée de l'*Union des sociétés d'éducation ouvrière*, sous l'influence de Liebknecht et de Bebel, rompait avec le parti libéral et adoptait, par 69 voix contre 46, le programme de l'Internationale. Puis, repoussant la proposition du démocrate Sonnemann de faire établir par l'État des institutions d'assurance ouvrière, elle décidait que des unions de métier pouvaient seules les établir. Les ouvriers devaient fonder des syndicats, centralisés, internationaux.

L'heure pressait, pour les libéraux : le congrès de Schweitzer allait se réunir le 26 septembre. Max Hirsch revint en hâte d'Angleterre.

Du 21 au 23, le parti libéral, appuyé surtout sur les mécaniciens de Berlin, tenta d'émouvoir la classe ouvrière contre Schweitzer, et opposa à son projet celui « d'une saine organisation des travailleurs, d'après le modèle anglais », créée par eux-mêmes, et non « de haut en bas ».

Le 26, le Congrès se réunit sous la présidence de Schweitzer : 206 délégués, représentant 142.008 ouvriers de 110 localités, étaient présents, et quelques-uns étaient envoyés par

des syndicats déjà constitués. Ces chiffres suffisent à prouver la profondeur du mouvement dans les masses allemandes.

La venue de Hirsch au Congrès provoqua un violent tumulte. Une résolution d'exclusion fut votée contre celui qui venait, « dans l'intérêt des capitalistes, semer la guerre et le désordre au milieu des ouvriers ». On dut le jeter à la porte.

Schweitzer fit alors adopter ses plans : il avait, à l'avance, réparti les métiers en 32 groupes (*Arbeiterschaften*), sortes d'unions d'industrie, dont 10 furent formées séance tenante. C'était là une faute grave : par cette division imposée, il contrariait l'effort syndical spontané de chaque métier. Ces grandes unions devaient former la *ligue des syndicats allemands (Deutscher Gewerkschaftsbund)*, à la tête de laquelle serait placée une direction de trois membres.

Le 27 septembre, Hirsch, exclu du Congrès, avait rallié les ouvriers libéraux de Berlin. Le 28, une grande assemblée, présidée par l'imprimeur Franz Duncker, député, décida d'établir dans sa pureté le système anglais, et d'opposer aux syndicats *(Gewerkschaften)*, instruments de la lutte des classes, imaginés par Schweitzer, des unions de métier (*Gewerkvereine*), qui placeraient au premier plan de leurs préoccupations l'harmonie du capital et du travail, et se proposeraient l'amélioration pacifique du sort des ouvriers. Habilement, Hirsch fit former une commission de 70 membres des industries berlinoises, chargés de rédiger des statuts-types.

Et, après la publication de ces statuts (1er nov. 68), une *commission centrale* fit une propagande active dans toute l'Allemagne, pour la fondation de syndicats.

Le détail de ces faits était indispensable ; il importait d'établir nettement ce qui fut. Les syndicats allemands ne sont pas nés de la lutte politique de septembre 68 ; un vigoureux effort d'organisation se faisait jour depuis quelques années déjà. Sous l'influence des idées politiques, il dévia. Mais il faut comprendre encore la nature de ces idées, et de cette déviation.

On a dit souvent la fausseté de la conception qui conduisait Schweitzer à fonder d'ensemble et autoritairement toute une ligue de syndicats. On n'a pas eu assez de railleries pour les petits groupes de quatre ou cinq marxistes qui, dans un village de Saxe ou de Westphalie, s'intitulaient bravement : Union internationale des tisserands, ou des tailleurs. Et qui pourrait redire les louanges libérales que Hirsch a méritées pour ses saines idées ?

Au vrai, les libéraux ont fait contre fortune bon cœur. Lorsqu'ils commencèrent leur propagande syndicale, ils n'avaient derrière eux que 4 ou 500 ouvriers de Berlin ou de Dantzig. Les masses se portaient vers Schweitzer, vers Bebel et Liebknecht, vers ceux qui voulaient une organisation du prolétariat tout entier.

Et, dès lors, le caractère du mouvement de 68 apparaît dans sa vérité : ce ne sont pas les conceptions individuelles de quelques politiciens

qui égarèrent alors les ouvriers allemands ; ce fut d'instinct que, dès la première heure, ces prolétaires, déjà préoccupés d'une émancipation totale, tentèrent de créer la vaste organisation unique qu'ils pressentaient nécessaire.

Les trade-unions anglaises, elles aussi, malgré des forces, malgré une expérience que n'avaient point les groupes allemands de 68, ont connu dans leur histoire un moment semblable, lorsque, vers 1830, les ouvriers anglais s'éveillèrent à la vie politique. C'est le mouvement de la *Grand National Consolidated Trades Union,* fondée sous l'influence d'Owen, en janvier 1834, qui permet de comprendre la déviation de septembre 1868 en Allemagne.

Il n'en reste pas moins qu'au terme de cette année, les syndicats allemands à peine nés ou même à naître formaient trois grands groupes rivaux, dominés les uns et les autres par des préjugés politiques.

CHAPITRE II

L'AGE INGRAT

(1868-1878)

Dans les premiers temps, la concurrence eut du bon. Des cadres étaient créés : il fallait les remplir. Et les propagandistes se mirent à l'œuvre.

La *Commission centrale*, présidée par Hirsch, fondait à Berlin, à Dantzig, à Magdebourg, de forts syndicats locaux (*Ortsvereine*) qu'elle commençait de réunir en syndicats d'industrie (*Gewerkvereine*), s'étendant sur toute l'Allemagne. A la Pentecôte de 1869, on en comptait déjà 8, composés de 200 groupes locaux. Et le Congrès qui se tint alors à Berlin les rassembla dans une Union (*Verband der deutschen Gewerkvereine*). Un *conseil central*, composé des représentants des divers syndicats, devait diriger l'Union ; un conseiller (*Verbandsanwalt*) devait l'assister ; et, dès ce moment, ce fut Hirsch, qui l'est encore aujourd'hui. Un journal parut : *Der Gewerkverein*. A la fin de 1869, 30.000 membres constituaient l'Union. Rappelons d'un mot leurs principes : la paix, l'entente, le plus constamment possible, avec les patrons. Ils les ont gardés jusqu'à ce jour, comme a fait leur conseiller.

Parallèlement, Schweitzer faisait un grand effort : en un an, sa ligue des syndicats comptait plus de 35.000 membres. Elle avait aussi son journal, « le Nouveau Social-Démocrate ». Et elle menait à Berlin, dans l'industrie du bâtiment, une grande lutte pour le salaire.

Les marxistes, eux non plus, n'oubliaient point les résolutions de septembre 68 : à l'exemple des imprimeurs (mars 69), les tisserands fondaient une Union. Les travailleurs du bois, les métallurgistes, les cordonniers convoquaient des Congrès internationaux. A celui du parti, à Eisenach (7-9 août 1869), York, un menuisier de Harbourg, développa tout un plan d'organisation et déclara que les syndicats devaient être créés par le peuple ouvrier, non pas imposés par un dictatenr.

Rapidement et fatalement, cet effort faiblit. L'industrie allemande d'alors n'était point telle qu'elle pût prédisposer les ouvriers à une forte action syndicale. Aussi longtemps que des bataillons de travailleurs ne sont pas encore rassemblés dans les vastes halls des usines, l'esprit syndical ne naît qu'avec peine. Or, et la petite entreprise, et le travail à domicile dominaient encore en Allemagne.

Plus immédiatement, les circonstances furent défavorables : 1869-70 ont été des années fécondes en grèves, quelques-unes heureuses, beaucoup menées avec vigueur. Mais, dans ces luttes, les syndicats, mal préparés, sans ressources, pouvaient peu de chose. Les « apôtres de l'harmonie », les syndicats Hirsch-Duncker

eux-mêmes, durent lutter dans ces conditions, soutenir à Waldenbourg un combat de classe atroce, où 7.000 mineurs silésiens résistèrent huit semaines, pour, à la fin, se courber à nouveau sous une tyrannie patriarcale. On vit là les patrons fermer à clef les fontaines où les familles grévistes allaient puiser l'eau.

Il semble qu'à ce moment (seconde moitié de 69-70), la classe ouvrière allemande qui, un an auparavant, d'instinct, avait vu clair, ait hésité, découragée. Les Hirsch-Duncker, décimés par l'échec, se consacrèrent presque exclusivement aux œuvres d'assistance. Les *Gewerkvereine* organisèrent presque chacune leur caisse de maladie ; une caisse générale d'invalidité avait été instituée déjà le 1er juillet 69.

Parmi les socialistes des deux directions, les idées s'embrouillaient. Au début de janvier 70, Schweitzer, préoccupé sans doute de pouvoir soutenir les grèves par des secours efficaces, et peut-être aussi par raison politique, faisait voter la dissolution de tous les syndicats et la confusion de leurs membres dans une *Union générale d'assistance* des ouvriers allemands. Une minorité lui résista énergiquement. Beaucoup lui conseillèrent d'aller prudemment, « pour ne pas blesser les préjugés corporatifs (*zünftig*) que les ouvriers conservaient encore ». C'était la vieille erreur de Schulze que les lassalliens prenaient à leur compte.

Et il n'est pas moins curieux qu'au congrès de Stuttgart (juin 1870), la même idée se soit fait jour dans les rangs marxistes. Là encore,

on parla de *fusion*, de *société générale d'assurances ouvrières*, de caisse générale de maladie. Pour l'honneur du parti, York défendit les groupements professionnels, et dit bien leur rôle. Mais cet esprit plus avisé tombait dans une autre erreur : il recommandait de fonder des sociétés de production.

La guerre franco-allemande compléta la débâcle. Les Hirsch-Duncker furent réduits à 6.000 membres ; au 25 mai 71, ceux de l'Union d'assistance des Lassalliens se retrouvèrent 4.257, alors qu'ils avaient été plus de 20.000 l'année précédente. La statistique eisenachienne, qui nous fait défaut, complèterait sûrement l'impression. De l'enthousiasme organisateur de 1868, après deux ans, c'était là ce qui subsistait.

*
* *

Ce fut précisément dans ce marasme que l'élan capitaliste de 1871-72 surprit la classe ouvrière. On sait le délire d'entreprise qui saisit l'Allemagne, quand le torrent des milliards passa : de 1851 à juillet 1870, 295 sociétés par actions avaient été fondées avec un capital de 3.030 millions de francs ; de juillet 1870 à 1874, 857 furent fondées avec 4.132 millions et demi. Période d'essor industriel inouï, hausse des prix, hausse des loyers : sans doute les grèves vont se multiplier, et, par elles, les associations.

Et pourtant, de 1871 à 1874, les syndicats allemands végétèrent.

Tout d'abord, si, dans ces « années de fondations », celles de la grande activité industrielle, des ouvriers allemands, sous le coup du besoin, se mirent en grève, ils ne réussirent que rarement. Des coalitions de 8.000 mécaniciens à Chemnitz (nov. 71), de 3.000 métallurgistes à Nuremberg, de 16.000 mineurs dans le bassin de la Ruhr, et bien d'autres, se heurtèrent sans résultat à une audace d'entreprise qui ne reculait devant nul moyen : listes noires, contre-coalitions, appel à l'Etat.

Surtout, cette prospérité, oppressive pour la classe ouvrière, dura trop peu pour lui permettre de s'organiser dans la lutte même. En 1873-74, en effet, une crise l'anéantit. Les campagnes étaient dans la misère ; la baisse des tarifs d'entrée avait permis aux fers anglais, aux fontes françaises de submerger le marché allemand. En foule, les hauts-fourneaux s'éteignaient. Et jusqu'en 1890, l'Allemagne dut se recueillir, travailler dans le calme, acquérir les éléments d'un développement industriel plus régulier et plus sain. — Ce n'était point, naturellement, cette crise qui pouvait ranimer le mouvement syndical.

En second lieu, dès ces débuts, les syndicats souffrirent de leur condition juridique précaire. A quelques détails près, elle n'a pas changé depuis. Disons-le, cette fois pour toutes, précisément.

Le paragraphe 152 du Code industriel de 1869 déclare abolies « toutes les interdictions et dispositions pénales contre les artisans, ouvriers in-

dustriels, compagnons ou ouvriers de fabriques, pour conventions et unions dans le but d'obtenir des conditions plus favorables de salaire et de travail, en particulier au moyen d'une suspension de travail », et le même paragraphe déclare que tout membre d'une coalition a le droit de s'en retirer quand il lui plaît. L'énumération contenue dans le premier alinéa laisse entendre qu'à d'autres salariés, visés par des lois spéciales, aux domestiques, par exemple, aux équipages de navires, aux ouvriers agricoles (loi prussienne de 1854), le même droit n'est point reconnu.

Mais, comme restriction, il y a mieux : le paragraphe 153 punit d'un emprisonnement de trois mois au maximum quiconque, par l'emploi de contrainte corporelle, de menaces, d'outrages et de mise à l'index, détermine les autres ou cherche à les déterminer à prendre part aux unions prévues par le paragraphe 151, ou les empêche de s'en retirer.

Une police et des juges complaisants (ils le furent souvent, en ces matières), et le mot célèbre de Brentano se trouve justifié : « Art. Ier. Le droit de coalition est reconnu en Allemagne. Art. II. L'exercice de ce droit est un délit. »

Le droit d'association professionnelle, corollaire indispensable de celui-là, n'est pas plus assuré à l'ouvrier allemand. Il n'y a point en Allemagne de loi comparable à la loi française de 1884. Les syndicats se trouvent donc soumis au régime général des associations. Or, comme ce régime n'a pas encore été déterminé par une

loi d'Empire, c'est aux lois sur les associations particulières à chaque Etat qu'ils se trouvent soumis ; et la plupart de ces lois datent de la période de réaction de 1850.

Dans quelle condition se trouve un syndicat, au regard de ces lois, l'exemple prussien peut le montrer.

En Prusse, les syndicats ont été considérés, suivant les cas : 1° comme sociétés s'occupant des affaires publiques ; 2° comme sociétés politiques ; 3° comme établissements d'assurances. Et voici ce que les lois de 1850 ou de 1853, pour les trois cas, spécifient :

Dans le premier cas, dépôt à la police des statuts et de la liste des membres, — et ladite police, à l'occasion, les a communiqués aux patrons.

Dans le deuxième (sociétés politiques), deux conditions terribles mises à l'action syndicale, et qui n'ont disparu que dans les dernières années (1899-1900) : défense d'admettre des membres femmes, défense de s'unir à d'autres sociétés. — Mais qu'est-ce qui caractérise une société politique ? Les tribunaux n'ont jamais pu se mettre d'accord sur ce point. La police, armée de leurs décisions contradictoires, a résolu le problème : est société politique, tout syndicat suspect.

Et, troisièmement, une société d'assurances (il suffit d'une caisse de maladie pour que le syndicat soit considéré comme tel) doit être autorisée par le gouvernement.

Dans les trois cas, c'est la police ou c'est

l'administration qui décide du droit des ouvriers à s'associer. Il faut donc qu'ils pensent bien.

Or, des ouvriers qui s'associent prouvent qu'ils ne pensent pas bien. Aussi, à peine nés, Hirsch-Duncker à part, les syndicats connurent les chicanes de la police. En 1872, Motteler démontrait déjà par quelles petites habiletés on soumettait à tel ou tel paragraphe les syndicats de la Saxe. Les procédés, en Prusse, étaient semblables. Lorsqu'en 1874, le gouvernement prussien commença de traquer les socialistes (ère Tessendorf), beaucoup de syndicats, lassalliens surtout, furent dissous. Et ce fut alors que Hasenclever, le successeur de Schweitzer, décida la suppression de l'Union d'assistance, d'ailleurs peu prospère.

Enfin, comme si, dans ces années mauvaises, toutes les difficultés avaient dû s'accumuler, les discussions politiques entravèrent l'organisation économique. Bien informé qui précisera un jour les différences de l'appréciation des lassalliens et des marxistes sur l'action syndicale ! Elle fut des deux côtés bien vague et bien changeante ; et les formules abondent qu'il faudrait soumettre enfin à une analyse précise. Les lassalliens, un jour, en trouvèrent une fameuse : les syndicats, disaient-ils, sont un mal, mais un mal à cultiver, pour n'en point laisser le profit aux progressistes ni aux eisenachiens. Ce qui est sûr, c'est que les uns et les autres, même lorsqu'ils respectèrent l'existence des groupements, tentèrent d'utiliser par leur propagande

spéciale les aspirations syndicales qui s'obstinèrent toujours à se manifester. Et ce fut là, jusqu'en 1875, une grande cause de désordre.

Sous l'influence de ces difficultés et des déceptions éprouvées, une tendance nouvelle se fit jour, qui devait avoir son importance. Les ouvriers allemands cherchaient dans les associations des avantages immédiats : les grandes fédérations nationales n'avaient rien donné, la vague union de Schweitzer avait échoué ; les forts syndicats locaux, dans les grandes villes surtout, se lassaient d'envoyer au loin de l'argent, de faire des sacrifices sans profit. Mieux valait garder ses sous, être ici 300 cotisants, surveillant bien la caisse, que 10.000 dans toute l'Allemagne, sans contrôle possible. Et quel avantage encore ! La loi d'association devenait sans effet : étant sans relation, on pouvait, à l'occasion, mener l'action politique, vigoureusement.

Les *localistes* prêchèrent l'isolement, avec succès ; les organisations s'effritèrent. L'esprit syndical se racornit.

*
* *

Dans ce désordre, pourtant, il s'en trouva qui virent juste et loin. Dans les deux partis, lassallien et marxiste, il y eut des hommes qui rêvèrent d'une organisation indépendante des partis politiques, mais décidée à la lutte pour l'amélioration du sort ouvrier ; d'une organisation par métier, mais avec une direction cen-

trale, capable de coordonner un jour les efforts; d'une organisation préparée à la grève, mais munie d'autres services, d'assurance et de placement, offrant d'immédiats avantages. Les phrases abondent qui semblent dater d'aujourd'hui. En 1873, le président de l'Union des imprimeurs dit : « Officiellement, nous n'appartenons à aucun parti, mais, de cœur, nous appartenons au parti socialiste. » La même année, des articles de Karl Hillmann, un typographe, dans « l'Etat populaire » (*Volkstaat*), exposaient la nécessité de séparer les deux mouvements et le rôle précis alors réservé aux syndicats. Enfin et surtout, le menuisier York, devenu secrétaire du parti eisenachien, vrai précurseur du mouvement moderne, tenta, en fait, de créer une organisation purement économique, centralisée comme le parti politique, indépendante de lui.

Il n'obtint que de minces résultats. Aux deux congrès qu'il convoqua, à Erfurt en 1872, à Magdebourg en 1874, la crainte d'un dictateur et la tendance localiste déjà puissante le forcèrent d'altérer ses plans unitaires. Quand il mourut prématurément en janvier 1875, il n'avait pu créer qu'une union nominale, sans puissance, sans utilité.

Lentement, cependant, de 1875 à 1878, on dirait que ce mouvement s'assure, qu'un progrès certain commence. Si les intentions d'York n'avaient pas toujours été exactement comprises, justement appréciées, du moins beaucoup d'ouvriers avaient senti avec lui le besoin

de l'union ; ils avaient répondu, au nombre de 11.358, à son appel à Erfurt. — Puis, voici que les deux partis socialistes, rapprochés par la guerre, par des épreuves communes, s'unissent à Gotha, en 1875, et, dans une conférence, après le congrès, les délégués des syndicats des deux directions décident aussi la fusion, par métiers. Elle s'accomplit en beaucoup d'endroits, — et, quand elle ne s'accomplit pas, les discussions apprennent cependant à se connaître, à s'estimer, à s'entr'aider. Mais beaucoup continuent à vouloir plus encore : de 1875 à 1878, la question de l'organisation centrale est à l'ordre du jour. A la seconde conférence de Gotha, en 1878, c'est un plan complet qu'on élabore, pour le soumettre à un Congrès.

D'autre part, à l'exemple des Hirsch-Duncker, on se préoccupait de plus en plus de créer de fortes institutions de secours, propres à grouper. C'est que cette méthode leur réussissait bien, à eux. A se soucier presque uniquement des caisses de maladie et d'invalidité, voici qu'ils étaient passés de nouveau, de 6.000 en 1870, à 19.000 en 1872, à 22.000 en 1874. Les syndicats socialistes, eux aussi, s'étaient mis à l'œuvre, et, malgré les difficultés d'une période de crise, malgré les tracasseries policières, ils avaient fondé leurs caisses d'assistance.

A ce point de vue, la loi d'avril 76 fut un événement. Elle est comme le point de départ de la législation moderne d'assurances ouvrières en Allemagne. Cette législation importe aux syndicats, dont les caisses de secours attirent

et retiennent les adhérents. Il est de fait, par exemple, qu'elles constituent pour une forte part la puissance des trade-unions en Angleterre. Or, d'après le Code industriel de 1869, les administrations locales pouvaient obliger les ouvriers à faire partie d'une caisse de secours ; mais, s'ils appartenaient à une caisse libre légale, c'est-à-dire approuvée par l'État, ils étaient dispensés d'appartenir à une caisse obligatoire. Les caisses libres syndicales dispensaient-elles ? Sur ce point, les tribunaux et les autorités administratives étaient en désaccord. Et la question passionnait les syndicats ; les Hirsch-Duncker surtout.

La loi du 8 avril 1876 accorda à leurs caisses de secours le droit d'acquérir, comme « caisses inscrites », la personnalité juridique ; mais elle exigea, dans ce cas, la séparation administrative des caisses et des syndicats. Cette disposition pouvait gêner les derniers, détruire leur unité d'action. En fait, le plus souvent, les administrateurs furent les mêmes dans les deux groupes. Et le développement ne fut guère entravé que par l'état des affaires.

*
* *

Quelques statistiques donnent une idée assez exacte de l'étendue du mouvement vers 1877-78.

Les syndicats Hirsch-Duncker étaient retombés à 16.500 membres, mais le nombre de leurs sociétés locales *(Ortsvereine)* s'était accru, de 357 en 1874, à 365.

D'autre part, le libraire hambourgeois Geib compta 30 syndicats socialistes, avec 49.055 membres, dont 25 unions centrales et 5 sociétés locales. Avec les chapeliers, qui n'avaient point répondu, il eût compté 26 unions et 50.000 membres. 18 de ces syndicats, avec 22.145 adhérents, payaient une cotisation mensuelle de 50 centimes ; 8 autres, avec les 2/5 des membres des syndicats réunis, payaient au moins 0 fr. 75. Les secours en cas de grèves, les secours réguliers de voyage (dans 17 syndicats), les secours en cas de décès formaient les principales charges ; puis, en second lieu, ceux en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, et les dépenses pour la presse (16 journaux). Les plus puissants de ces syndicats étaient ceux des imprimeurs et des charpentiers, qui comptaient à eux deux la moitié du total des membres. Puis venaient les ouvriers en tabac, la plus vieille union ; et enfin, la masse des jeunes, datant toutes de la fusion, de 75 à 76. Les chiffres recueillis par Geib donnaient un excédent de recettes de 8.470 fr. par mois, dont les imprimeurs avaient la plus forte part : 4.422 fr. 50. Seize caisses de secours avaient été fondées, et le statisticien déclarait qu'avec de l'habileté et de la persévérance, ces caisses devaient devenir « les colonnes du mouvement syndical ». Les difficultés étaient grandes sans doute : dans le mauvais état de l'industrie, on ne pouvait hausser les cotisations, et on ne pouvait songer à réduire les secours de voyage.

C'étaient de petits résultats ; en y comptant

les Hirsch-Duncker et les autres, après neuf ans d'efforts, sur 3 millions d'ouvriers allemands, 75.000 seulement étaient organisés, soit 2,5 0/0 à peu près. Mais si l'on se rappelait les vicissitudes de l'industrie, les difficultés légales, les chicanes de la police, les dissensions intestines, et les erreurs, ces ouvriers allemands pouvaient croire à leur œuvre. Ils pouvaient espérer.

C'est alors qu'une grande tempête passa.

CHAPITRE III

ÉPREUVE ET PRÉPARATION

(1878-1895)

Le 11 mai 1878, Hœdel, le 2 juin, Nobiling, deux exaltés, tirèrent sur le vieil Empereur. Bismarck décréta que ces fous étaient des socialistes, et, contre les socialistes, il finit par obtenir d'un Reichstag, spécialement nommé pour cette besogne, des lois d'exception. La police eut mission de bâillonner la presse, de dissoudre les associations, de supprimer le droit de réunion (21 octobre). Les propagandistes furent expulsés, les grandes villes mises en état de siège. Et la bourgeoisie même se mit de la partie : les industriels firent signer à leurs ouvriers une répudiation des idées subversives, et chassèrent les suspects de l'usine.

Cela seul eût ruiné bien des syndicats : leurs membres les plus actifs, ainsi, leur étaient enlevés, bannis, emprisonnés. Mais la loi permettait mieux : la police avait mission d'interdire les associations de tout genre qui, par des menées social-démocratiques, socialistes ou communistes, cherchaient à bouleverser l'État et la société présente.

Elle ne chôma point : entre le 23 octobre et le 31 décembre 1878, des 25 unions citées par

Geib, 16 furent dissoutes. D'autres prirent peur, se supprimèrent d'elles-mêmes, celle des imprimeurs, par exemple. Quatre seulement semblent avoir vécu jusqu'en 1883.

Durant cette terreur blanche, les syndicats Hirsch-Duncker eux-mêmes furent inquiétés. Ils avaient eu beau se protéger contre l'envahissement des socialistes, établir, en 1876, la fameuse déclaration par laquelle tout nouveau membre affirmait n'appartenir pas au parti social-démocrate. Maintes fois, leur conseiller eut maille à partir avec les autorités, et ses circulaires commandèrent la prudence. On eût dit que c'était l'effort tout entier d'organisation ouvrière que Bismarck tentait d'étouffer.

*
* *

Autant eût valu tenter d'anéantir l'industrie capitaliste tout entière.

La formidable machine de la police prussienne a pu réduire, trois ans, de 100.000 les voix socialistes ; elle a pu gêner dix ans la propagande politique. Contre ceux qui avaient besoin de défendre leur pain, elle ne pouvait à peu près rien. Dès 1880, il a suffi que la situation économique devînt un peu meilleure, pour qu'en dépit de tout, la classe ouvrière recommençât sa besogne d'organisation professionnelle.

D'ailleurs, les lois étaient à peine promulguées, les sociétés à peine dissoutes, que les ouvriers tentaient de s'unir à nouveau.

Ce fut d'abord comme abonnés de mêmes journaux, de petites feuilles professionnelles, sans politique, qu'ils se retrouvèrent. Dès la fin de 78, le « Journal professionnel des cordonniers » (*das Schuhmacherfachblatt* reparut ; en 1879, la « Nouvelle Gazette des menuisiers » (*die Neue Tischler-Zeitung*) et le « Messager des charpentiers » (*der Schiffbauer-Bote*) à Hambourg, et le « Syndicaliste » (*der Gewerkschaftler*), journal des ouvriers en tabac, à Leipzig, etc. Ces journaux étaient un moyen d'éveil et d'union : en cas de grève, ils recueillaient des fonds, indiquaient au travail des débouchés. Habilement même, ils parvinrent à discuter les lois, toutes celles au moins qui intéressaient la classe ouvrière. L'esprit de solidarité était entretenu ; on continuait de rester coude à coude.

Les caisses libres de secours, fondées sur la loi de 76, fournissaient une autre occasion. Elle ne fut pas négligée. Quelques-unes des caisses centrales de maladie ou de décès fondées par des socialistes avaient été dissoutes ; mais, parce qu'elles étaient, selon la loi même, indépendantes des syndicats, d'autres subsistèrent. Et les propagandistes y poussèrent les ouvriers.

Quelques-uns enfin, dès ces débuts, aux temps de la pire oppression, furent plus hardis. Sous l'apparence de caisses de secours, ils reconstituèrent leurs unions ; ce furent les imprimeurs d'abord, que leur attitude de neutralité un peu agressive contre les chefs socia-

listes n'avait point suffi à rassurer, et qui s'étaient dissous, pour sauver leurs caisses. Ils fondèrent, dès novembre 78, une société d'assistance ; et comme les autorités saxonnes leur refusaient l'autorisation, ils en établirent le siège à Stuttgart. Les chapeliers, dissous en 79, suivirent prudemment : ils établirent, comme une subdivision de leur *Caisse centrale de maladie et de décès*, une *Société d'assistance*, qui ne fut pas autre chose qu'un syndicat (mai 1880). Avec la même prudence, à la suite d'une grève berlinoise, les sculpteurs d'Allemagne formèrent une société d'assistance, et, malgré les autorités excitées par un syndicat Hirsch-Duncker rival, cette société vécut.

Ainsi parvint à durer, pendant les deux années où les lois socialistes furent appliquées dans leur intégralité brutale, ce qui subsistait encore de l'organisation ouvrière.

*
* *

Or, en 1880, l'industrie allemande se ranima. Depuis la crise de 1874, elle languissait. A peine une quarantaine de sociétés par actions étaient-elles fondées chaque année : en 1880, il y en eut soudain 97 avec un capital de 115 millions de francs ; en 1881, 111 avec 249 millions.

Et, toute naturelle, la conséquence suivit : un mouvement de grèves. Ce furent les menuisiers de Berlin qui menèrent la première un peu importante, au printemps de 80. Dès la fin de

la même année, des sociétés professionnelles, isolément, renaissaient.

Surtout, les circonstances politiques favorisèrent alors une renaissance d'organisation.

Bismarck s'était rendu compte qu'il ne suffisait point d'avoir par la force détaché le peuple des agitateurs qui avaient sa confiance ; le loyalisme ouvrier, qu'il voulait, tardait à naître. A la politique du fouet succéda celle du morceau de sucre ; à la violence, la corruption. Il déclara que, pour guérir les maux sociaux, « il fallait augmenter par des dons réels le bien-être des ouvriers ». De là le fameux message impérial du 17 novembre 1881, par lequel la royauté prussienne reconnaissait aux ouvriers le droit à du travail, quand ils sont valides ; le droit à des soins, quand ils sont malades ; le droit à du pain, quand ils sont infirmes ou vieux. De là encore les lois célèbres d'assurances, assurance-maladie (juin 83), assurance-accidents (juillet 84), assurance-invalidité et vieillesse (juin 89) : œuvre administrative et toute politique, à n'en point douter, à l'origine, mais dont l'action syndicale et la poussée socialiste feront un jour le point de départ d'une révolution.

Mais, dès alors, à cette heure des premières et solennelles déclarations, elles eurent un résultat que l'on ne souhaitait pas : un libre mouvement ouvrier, à la pleine lumière. Il fallait, pour ce coup, quelques initiatives, et elles se produisirent, remarquables.

Ce dont Bismarck avait besoin, c'était au moins d'un semblant de collaboration ouvrière,

dont il eût pu jouer, de tout son art, pour gagner les masses. Le pasteur Stöcker, l'ancien prédicateur de la cour, qui avait inauguré en 1877 le mouvement chrétien-social, plus hardi, plus libre surtout que l'homme d'État, avait, à coup sûr, le même dessein de conciliation lorsqu'il essayait en même temps, vers 1881, de créer dans la classe ouvrière tout un mouvement d'opinion.

Or, un jour que Bismarck avait souhaité d'apprendre de la bouche d'ouvriers leurs plaintes et leurs vœux, le doreur berlinois Ewald accepta l'invitation. En mars 82, il convoqua les bureaux des sociétés professionnelles de Berlin ; un comité fut nommé, de 7 membres, dont, habilement, 2 chrétiens-sociaux. Et, pour discuter l'adresse au chancelier, les réunions se multiplièrent, confuses, enthousiastes souvent, où, après les chrétiens-sociaux, quelques vieux chefs socialistes, Hasenclever et Fröhme, parlèrent. L'idylle dura quelques mois, jusqu'au début de 83, lorsque le projet stöckerien de syndicats obligatoires vint en discussion. Les ouvriers se sentaient peu de goût pour l'enregimentement par les livrets. Et ils le dirent dans des assemblées nouvelles, où Stöcker finalement fut hué, où Ewald loua Lassalle, le seul ami des travailleurs. La police alors intervint : Ewald fut condamné.

Mais des résultats étaient acquis. Le gouvernement ne pouvait plus désormais si audacieusement confondre socialisme et syndicalisme. De plus, les sociétés professionnelles s'étaient

augmentées : au premier appel d'Ewald, elles avaient répondu 18, à Berlin même ; maintenant, au milieu de 1883, elles étaient 50. L'élan était donné ; le mouvement se poursuivit.

*
* *

Dans cette renaissance, des tendances diverses se manifestèrent. C'est que les moyens étaient variés, dont la classe ouvrière pouvait faire usage pour se grouper à nouveau ; c'est aussi qu'une oppression de cinq années n'avait point suffi pour effacer les divergences, pour uniformiser les conceptions diverses de l'action syndicale. Enfin, d'une manière générale, entre les intérêts immédiats et les convictions politiques, forcément, ceux qui souffrent hésitent. Et c'était, selon les cas, l'intérêt ou la conviction qu'une organisation pouvait mieux servir.

Et d'abord, par l'effet de quelques articles de loi, le développement des caisses de secours devint énorme. La loi d'assurance-maladie de 1883 les respectait et libérait leurs membres de l'obligation (§ 75). Comme, à la différence des caisses obligatoires établies par la loi, elles avaient le droit de s'administrer elles-mêmes, sans intervention des autorités, comme elles fournissaient des secours en argent et n'imposaient pas un médecin désigné, comme elles s'étaient de plus organisées nationalement, assurant ainsi en tous lieux la continuation du secours, les ouvriers adhérèrent en masse. A un congrès de ces caisses (pour la plupart socia-

listes), à Gera, en 1886, 419.159 membres furent représentés, dont 249.741 appartenaient à 27 caisses centrales. Celle des menuisiers comptait à elle seule 72.000 membres, celle des métallurgistes 32.842. Mais le mouvement profita aussi aux syndicats Hirsch-Duncker, que les poursuites contre les socialistes, par elles-mêmes, avaient peu accrus. Ils bornaient alors leur activité aux institutions de secours. Outre leurs caisses de maladie, ils établissaient un à un, depuis 79, l'assistance en cas de chômage. Tout cela pouvait attirer : de 1878 à 1885, ils passèrent de 16.500 membres à 51.000.

Mais, si ces caisses offraient des avantages immédiats et certains, si elles contribuaient à grouper, elles ne satisfaisaient que bien insuffisamment tous ceux qui gardaient de l'action syndicale une idée plus complète et plus exacte. Pour verser aux caisses de secours de fortes cotisations, il fallait des salaires convenables ; pour les obtenir, il fallait des grèves, et des grèves heureuses ; pour les grèves heureuses, des sociétés de lutte étaient nécessaires. Mais qu'était-ce que la grève, sinon un combat de classe ? Et si, après les lois des socialistes, le Code allemand, par son droit de coalition, reconnaissait encore comme un droit de légitime défense, la police autoriserait-elle de s'armer à l'avance pour de tels combats ?

Les ouvriers imaginèrent l'organisation flottante (*lose Organisation*). Dans beaucoup de villes, lors d'une grève, une assemblée générale de la corporation était convoquée : elle votait la

grève, et nommait une commission pour la diriger. A la différence d'un syndicat, c'était une union temporaire, durant juste autant que la grève. Parfois, cependant, pour des affaires à régler, pour de l'argent qui restait, des commissions demeurèrent en fonctions, encore après la lutte. D'où l'idée toute naturelle de commissions permanentes, dont des assemblées générales renouvelaient le mandat, pour des buts précis. De ville à ville, en de certaines occasions, les commissions pouvaient même s'entendre. Enfin, Kessler, un architecte, étudia tout un plan d'organisation, fondé sur ces usages.

Ce fut là, pour ainsi dire, la forme nouvelle sous laquelle reparut le vieil esprit localiste, et les circonstances politiques lui donnèrent alors une force remarquable. Le parti socialiste étant désorganisé par le pouvoir, ses propagandistes exilés ou emprisonnés, ses réunions interdites, les syndicats, seuls à demi tolérés par le gouvernement, apparurent comme des groupements propres à répandre l'idée socialiste, et, parmi les syndicats, surtout ces organisations flottantes, sans caisse fixe, sans union permanente avec d'autres, capables d'entreprendre le combat politique, vraies guérillas des luttes sociales. A Berlin, en Saxe, dans les grands centres socialistes, ces organisations se multiplièrent et même se groupèrent par l'entremise des hommes de confiance. Les syndicats devenaient vraiment, comme l'avait voulu Schweitzer en 1868, l'école socialiste des masses ouvrières.

Rien de plus instructif, en effet, qu'une lutte de salaires bien conduite, bien interprétée; et c'est pourquoi Liebknecht, en 1884, prêcha à tous les ouvriers l'adhésion aux syndicats, et aux syndicats la neutralité.

Mais pour mener la lutte ainsi, pour tenter d'influer sur la législation, bref, pour agir politiquement, il fallait renoncer aux bénéfices immédiats d'une organisation, aux institutions d'assurances, aux avantages d'une caisse fixe en cas de grève; or, les sociétés politiques n'avaient point, on s'en souvient, le droit de se fédérer. Quelques-uns ne se résignaient qu'avec peine à l'action dispersée; malgré les déceptions passées, malgré la difficulté énorme de tonder, sous le régime d'alors, une Union nationale, bien armée pour les grèves et pour l'assistance, encore une fois, avec la certitude que c'était là le vrai moyen, ils se remirent à l'œuvre.

Sous des formes diverses, les imprimeurs, les charpentiers, les sculpteurs, en fait, avaient déjà leurs Unions nationales. Mais elles vivaient d'une vie réduite, dans l'ombre.

En 1883, pour la première fois, sous le couvert de mômeries moyen-âgeuses, bannières, musique militaire, *Hoch* à l'empereur, le charpentier Marzian, agitateur connu, réussit à constituer une Union de son métier. Sa position était fausse : les adhérents à l'Union étaient surtout des socialistes; la ferme intention de Marzian d'écarter toute agitation, d'éviter les grèves, de se consacrer aux « devoirs pratiques »,

déçut les espérances secrètes, amena des querelles et la démission du fondateur.

Hardiment, alors, quelqu'un osa plus : à la suite d'une grève à Stuttgart, sans déguiser son but, un propagandiste connu, un socialiste déclaré, Kloss, fonda une Union véritable, pour la grève et pour l'assistance : celle des menuisiers, à la Noël de 83. Il fit céder aux groupes locaux une grande indépendance ; mais pour toute coalition, ce fut l'Union qui eut l'autorité, et sa caisse les charges. Des statistiques du marché de travail, des secours de voyage, des bureaux de placement, bref, tous les instruments de la lutte syndicale devaient être, en outre, créés par elle.

Malgré des embarras de toutes sortes, par l'énergie de Kloss qui tint bon, l'Union parvint à vivre. Et ce fut un bel exemple, ce vaste syndicat, audacieusement établi, sans crainte des lois sur les socialistes, sans souci des conditions imposées par les lois d'association, et toléré cependant par la police wurtembergeoise. A ceux qui lui disaient leurs craintes, Kloss répondait que, légalement, il était fort : le droit de coalition était inattaquable, et, par suite, l'Union fondée sur lui. Kloss avait raison : c'était là le point faible. Le gouvernement impérial ne pouvait pas à tout propos proclamer sa sollicitude pour les ouvriers, et en même temps supprimer leur droit vital. Il le tenta cependant, en 1886.

*
* *

Vers la fin de 1885, en effet, il se produisit comme un soubresaut dans le développement économique. C'est la caractéristique de ces années qui vont de 1880 à 1890 : une stagnation industrielle, avec, çà et là, quelques élans de prospérité, sans lendemain. Cette fois, les grèves qui éclatèrent, longues, obstinées, énergiquement conduites, démontrèrent les progrès de l'organisation et de l'esprit syndical tout à la fois. Une conscience aiguë de classe dénonçait les influences socialistes ; et la police estimait à plus de 100.000 les ouvriers organisés dans les syndicats de cette tendance. Les grèves parurent une menace pour la société.

Alors le Poméranien Puttkamer, que Bismarck avait appelé des cultes à l'intérieur, traça à la police ses devoirs (décrets du 11 avril 86). Il lui indiqua comment on pouvait distinguer la grève économique et la grève révolutionnaire, la grève autorisée et la grève socialiste. Et celle-là devait être sur le champ punie, dès qu'on avait acquis la conviction qu'elle était telle. La méthode n'était pas nouvelle : les juges de Louis-Philippe distinguaient ainsi jadis les grèves républicaines et les grèves ordinaires. Mais du moins, les Français d'alors n'avaient point en parole le droit de se coaliser.

On eût mieux fait de dire ici qu'on le supprimait : dans la plupart des grèves, des socialistes agissaient, et les expressions étaient vives contre la classe capitaliste. Mais le décret n'arrêta rien ; il se peut même qu'il ait eu du bon : la police prit à son compte l'échec fatal de quelques grèves.

En tout cas, ce fut un temps insupportable de chicanes, de procès, de taquineries décourageantes. Ce fut l'époque où l'on exploita contre les syndicats tous les paragraphes des lois d'association ; contre les grandes unions, ceux des sociétés politiques ; contre les unions locales, ceux des sociétés pour l'assurance. Les caisses de secours elles-mêmes n'échappèrent point à la persécution. Comme leur concurrence était redoutable pour les caisses obligatoires, celles-ci, se fondant sur l'ambiguïté d'un paragraphe de la loi de 83, entreprirent contre elles une campagne de procès, où la magistrature souvent, de 1887 à 1890, leur donna raison.

C'étaient là des mesures peu propres à rallier les ouvriers. D'élection en élection, les voix socialistes augmentaient : en 1884, 550.000 ; en 1887, 763.000 ; en 1890, 1.427.000. Toutes les entraves exaspéraient l'esprit de solidarité. En 1889, lorsqu'un nouveau temps de prospérité survint, une fois encore, brusquement, des grèves éclatèrent de toutes parts.

Une surtout eut un énorme retentissement : celle des mineurs. Dans cette corporation, restée religieuse profondément, soumise par un vieux système de caisses de secours (*Knappschaften*) à une sorte de tutelle des patrons et de l'Etat, la grève eut l'extension immense, la formidable rapidité des primitifs entraînements des populations opprimées. Les « politiciens » n'y étaient pour rien ; des revendications purement professionnelles, une élévation de salaire de 15 à 25 0/0, et le calcul du jour au jour des

huit heures de travail, en furent la cause. Au 14 mai, 100.000 mineurs étaient en grève en Westphalie ; et dans les autres bassins, dans celui de la Saare, en Saxe, en Silésie, les camarades quittaient individuellement le travail par milliers.

Ce fut le jeune empereur, Guillaume II, qui arrêta la grève : sur le conseil de Hinzpeter, son ancien précepteur, il reçut des délégués ouvriers ; il leur dit sa haine des social-démocrates, mais sa volonté aussi de faire rendre justice à chacun. Il obtint des patrons quelques concessions, et le travail reprit. Les mineurs westphaliens remercièrent l'empereur, et fondèrent une Union où les idées socialistes bientôt régnèrent.

Il était de fait que la brutalité ni les taquineries n'avaient eu raison de l'effort ouvrier. Une politique nouvelle était nécessaire. Déjà, du vivant de Frédéric III, Herrfurth avait remplacé Puttkamer et s'était montré tolérant pour les syndicats. Par le décret de février, Guillaume II formula ce que devait être l'œuvre nouvelle de l'Etat : le développement des assurances, de la protection ouvrière, à laquelle Bismarck naguère posait des limites étroites, « le droit des ouvriers à une égalité légale ». En mars 90, la loi des socialistes ne fut pas renouvelée. Le temps d'épreuve était passé.

*
* *

Après douze ans, quels étaient les résultats de la tentative bismarckienne ?

Le parti qu'il voulait briser s'était accru, et par la lutte il avait acquis de la cohésion, de l'esprit de sacrifice. Les syndicats, qu'il avait anéantis comme des foyers de révolution, s'étaient reformés, plus nombreux, et avec une science des lois, une habileté procédurière, propres à déjouer toutes les grosses ruses de la police. Les ouvriers organisés dans les syndicats socialistes étaient 50.000 en 78, 350.000 en 90. Et 41 feuilles syndicales avec 201.000 abonnés remplaçaient les 14 journaux interdits en 78.

En regard des socialistes, les Hirsch-Duncker, eux aussi, s'étaient accrus. De 16.500 membres en 1878, ils étaient passés, en 1891, à 63.000. Mais, en fait, si l'on songeait que leurs œuvres d'assistance étaient toutes instituées, et si l'on réfléchissait à la paix sans interruption dont ils avaient joui pendant ces douze années d'insécurité pour tous autres, le résultat était médiocre.

Au moins démontrait-il ce que Bismarck enfin avait obtenu : l'union désormais indissoluble, dans la majorité des consciences ouvrières, de l'idée socialiste et de tout effort. Ce que Bismarck avait réalisé, c'était la vieille pensée schweitzérienne de 1868. Par la persécution, l'action politique et l'action syndicale, en 1890, se trouvaient étroitement unies, confondues même.

*
* *

Or, cette confusion n'était point sans danger pour le développement de l'action syndicale.

Pendant la durée des lois d'exception, en effet, c'étaient les syndicats qui étaient devenus le moyen essentiel de propagande et de groupement. Sous le prétexte de législation ouvrière, ils parvenaient à s'occuper des affaires politiques.

En 1890, il devint donc de nouveau permis à des socialistes d'avoir une vie politique, de former des sociétés. Mais, aux termes des lois sur les associations, ces sociétés politiques ne pouvaient point s'unir entre elles, se fédérer.

Or, pour les besoins économiques, pour les secours de grève, pour des institutions d'assistance, l'union était indispensable entre les diverses sociétés. Et alors ce fut le problème, un problème d'organisation : fallait-il former de vastes unions et renoncer à l'action politique, ou demeurer isolés, ne communiquer, comme le parti même, que par des hommes de confiance, et renoncer aux bénéfices certains de l'Union centrale ?

Sur cette question, la vieille opposition reparut, celle des localistes et des centralistes : les uns voulant continuer la propagande socialiste ; les autres, socialistes aussi convaincus, membres aussi dévoués du parti politique, cherchant uniquement dans les syndicats les moyens de développer la puissance économique, la force de résistance (*Widerstandsfähigkeit*) du prolétariat. C'est l'honneur de la classe ouvrière allemande, que, de York aux membres actuels de la Commission générale, dans toutes les circons-

tances, des militants se soient trouvés, qui aient toujours gardé de l'œuvre syndicale et de ses rapports avec l'action politique une conception nette et juste.

De 1890 à 1896, au milieu d'une crise économique, en dépit d'hostilités graves, ils firent triompher leur idée. Et l'avenir du syndicalisme allemand fut décidé.

A peine, en effet, les syndicats se sentirent-ils plus libres, que quelques-uns songèrent à rassembler leurs forces dans une organisation centrale. Le 16 novembre 1890, à Berlin, une conférence de 77 présidents et secrétaires de syndicats établit à Hambourg une commission générale qui devait convoquer un Congrès, préparer un plan d'organisation centrale et, en attendant, défendre le droit de coalition, soutenir dans leurs résistances les organisations isolées, répandre dans les métiers les plus pauvres et les contrées les plus arriérées l'habitude de l'organisation. Une cotisation, mal payée, de 1 pfennig (1 centime 1/4) par trimestre et par membre, ne pouvait lui permettre de remplir complètement ces devoirs immenses : pour soutenir une grève des ouvriers en tabac de Hambourg, elle dut même recourir à un emprunt de 131.687 fr.

Le 14 mars 1892, se tint, à Halberstadt, le premier Congrès des syndicats d'Allemagne. 208 délégués y assistaient, représentant 303.519 ouvriers. Kloss, le fondateur de l'Union des menuisiers, et Legien, un tourneur de Hambourg, présidaient.

C'est là que la querelle éclata, quand la commission soumit son plan d'organisation.

Elle proposait le groupement des syndicats isolés dans des Unions de métiers, de branches (*Branchenorganisationen*), comme le plus propre à la propagande et à l'action syndicale. Et, comme quelques centralistes allaient plus loin, réclamaient, pour économiser des frais d'administration, de vastes Unions d'industries (*Industrieverbände*), Legien leur répondait que, dans l'état présent de l'industrie, avec les différences énormes existant entre les branches, cette organisation par branches était la seule possible. Opposants irréductibles, les localistes, dénonçant l'esprit de corps des grandes Unions, et proclamant l'impuissance économique du prolétariat, s'opposaient à toute centralisation gênant l'action politique. Après des discussions vives, ce fut, par 148 voix contre 37 et 11 abstentions, une résolution des ouvriers du bois qui fut votée : c'était à la centralisation par branches que le Congrès se ralliait, mais il recommandait, dans les industries où c'était possible, de former des cartels entre les diverses branches. Dans cette organisation, les sociétés locales ne sont plus que des intermédiaires : la direction des grèves, des institutions d'assurance, appartient à l'Union centrale, qui est le vrai syndicat.

Le Congrès invita les sociétés locales à s'affilier aux Unions centralisées. Celles-ci protestèrent et se retirèrent, créant ainsi une scission dans le mouvement syndical socialiste. Mais elles n'étaient qu'une petite minorité.

La Commission générale fut maintenue. Mais elle n'eut plus à soutenir les grèves. Elle resta chargée: 1° de la propagande pour l'organisation des ouvriers; 2° de réunir les statistiques nécessaires à l'action syndicale; 3° d'établir des statistiques sur les grèves; 4° de publier un journal (qui fut le *Correspondant de la Commission générale des Syndicats d'Allemagne*); 5° des relations internationales.

Sous la direction de Legien, élu président à l'unanimité, elle se mit à l'œuvre, péniblement. Les circonstances économiques étaient défavorables : l'élan industriel de 1889, encore une fois, n'avait point duré. Jusqu'en 1895, ce fut un temps de dépression, d'activité médiocre. Les Unions, entravées par le fort chômage, persécutées souvent encore par la police, vivant toujours dans la même insécurité juridique — Hirsch, en effet, n'avait point réussi à leur faire donner la personnalité civile (1892-93), — gênées enfin par les localistes dans leur propagande, payaient mal les cotisations, répondaient mal aux statistiques, mais se montraient d'autant plus exigeantes. L'agitation, entreprise dans la Prusse orientale, semblait sans succès. De 1891 à 1893, par suite des pertes subies par les syndicats des mineurs, le mouvement syndical parut même être en décroissance : en 1891, il y avait dans les Unions centrales 277.659 membres, en 1892, 237.094, en 1893, 223.530.

Tandis que le parti politique s'accroissait encore en 1893 de 359.000 voix, on pouvait se demander si le mouvement syndical avait vrai-

ment quelque avenir en Allemagne. Bebel ne le croyait point en 1893 : au Congrès de Cologne, il tenta de démontrer l'impuissance de ces sociétés, en face d'un Krupp ou d'un Stumm, et combien la législation, les assurances, par exemple, réduisaient leur champ d'action, en comparaison de celui des Trade-Unions anglaises.

Surtout, une question préoccupait les militants. Depuis l'établissement de la Commission générale, ce n'était plus seulement dans le vaste ensemble du parti socialiste que les efforts syndicalistes trouvaient leur unité. La Commission générale les avait groupés : dans le parti même, elle avait formé une organisation nouvelle, autonome. Et, si, sans doute, il ne s'agissait point d'une action syndicaliste révolutionnaire opposée au parlementarisme, si les « *Jeunes* », qui, vers 1891, ont développé ces idées, ne trouvèrent jamais un appui solide dans les grandes Unions, du moins, ce dualisme de direction, un Comité de parti, une Commission des syndicats, compliqué bientôt de divergences et de querelles personnelles entre Legien et Auer, forcément inquiétait. C'est que tout l'esprit socialiste allemand tient dans ce seul mot : organisation.

Au Congrès de Cologne, la querelle éclata. Des ouvriers qui avaient délégué à un congrès d'économistes bourgeois furent accusés par Bebel de prendre le chemin de Canossa. Le parti affirma pourtant sa sympathie pour les syndicats ; mais la Commission fut discréditée.

De là, un mouvement de désaffection, de défiance dans le monde syndical lui-même. Et à toutes occasions, des attaques rudes. Il fallait en finir une bonne fois.

Ce fut l'œuvre laborieuse du Congrès de Berlin, le 4 mai 1896. 139 délégués y assistèrent, représentant 271.141 membres. Par la bouche de Legien, la Commission se défendit ; elle laissa tomber les vieilles querelles, ramena au point ce que l'on disait de ses plans ténébreux, expliqua les difficultés de son travail. Ses ennemis allèrent jusqu'à demander la suppression de cet organe coûteux d'administration, et son remplacement par un simple correspondant. Pendant six séances, la lutte fut chaude. A la fin, une commission fut nommée, dont l'imprimeur Dœblin fut le rapporteur, et sa résolution, à quelques détails près, fut adoptée. La Commission subsista. On lui réduisit sa finance, de 5 pf. à 3 par membre et par trimestre. On lui refusa la constitution d'un fonds de grève. A côté d'elle, un comité fut établi, composé de délégués des bureaux des Unions, et qu'elle dut tenir au courant de ses travaux.

Elle vivait pourtant. Et son existence prouvait précisément que la grande majorité des syndicats socialistes étaient décidés à poursuivre, à côté et en dehors de l'action politique, la besogne qui leur était propre : celle de défendre et de développer, dans la société présente, la force du prolétariat.

Ils le pouvaient désormais. Leur organisation

se trouvait assurée, et elle allait être acceptée par tous, unanimement. Surtout, après ces années d'épreuve et de préparation intérieure, ils avaient des hommes. Un personnel syndical s'était constitué, des esprits pratiques et sûrs, des hommes d'affaires, ceux du prolétariat, joignant à l'habileté financière ou procédurière un dévouement obstiné et de vigoureux espoirs. Entre tant d'autres, citons Legien, le président de la Commission générale, von Elm, de Hambourg, Martin Segitz de Nuremberg, Timm, aujourd'hui à Munich, Dœblin, le typographe, Otto Hué, le mineur, combattants de la première heure.

Quand l'industrie allemande, soudain, prit son essor, les syndicats étaient prêts.

CHAPITRE IV

L'ESSOR

(1895-1903)

En 1895, l'or affluait dans les banques allemandes ; les industries, de plus en plus concentrées, avaient perfectionné leur technique ; des réserves de forces, en hommes, en argent, étaient disponibles. Il suffisait d'un léger choc pour les mettre en branle. Ce furent les applications électriques qui le donnèrent. Force motrice, lumière, tramways, dans toutes les villes, les entreprises se multiplièrent, puis les usines de construction ; et à leur service, enfin, la métallurgie, les mines, elles aussi, prospérèrent. Les sociétés par actions appelèrent de nouveau les capitaux : 161 furent fondées en 1895, 182 en 96, 254 en 97, 329 en 98, 364 en 99, 261 en 1900. Grâce à elles, la grande industrie put déployer ses énergies.

Alors, dans les masses ouvrières, augmentées et rassemblées, les organisations syndicales grandirent rapidement en nombre et en puissance. Les syndicats Hirsch-Duncker passèrent de 70.000 membres en 1895 à 80.000 en 1897. Et les unions centralisées (socialistes) qui, depuis 4 ans, oscillaient entre 237.000 membres (1892) et 246.000 (1894) passèrent de 259.175 en

1895 à 329.230 en 1896, et à 412.359 en 1897.

Enfin, des populations ouvrières que l'idée d'émancipation n'avait pas encore secouées éprouvèrent alors matériellement la nécessité de l'organisation professionnelle. Les partis politiques qui les maintenaient dans leur clientèle, parti chrétien-social et centre catholique, par contre-coup, eux aussi, commencèrent à s'en préoccuper.

*
* *

C'est, en effet, dans ces années, de 1894 à 1897, que les premiers syndicats chrétiens ont été fondés, et la rapidité de leur développement a étonné.

A la vérité, ils avaient leur origine dans un mouvement ancien déjà. A la première période du capitalisme, dans les prolétariats désemparés, les clergés, fatalement, exercent une action. A ce moment, la croyance règne encore que la charité peut adoucir et même guérir le mal social inexpliqué qui se manifeste ; et ceux qui prêchent la charité sont entendus. Les aspirations ouvrières, groupées, dirigées, et contenues par eux, viennent alors renforcer les philanthropies confessionnelles. Plus particulièrement, dans cette Allemagne du milieu du XIXe siècle, si profondément engagée encore dans la vie médiévale, la vieille tradition persista longtemps, qui plaçait sous le haut patronage des Eglises les associations de mutualité.

De là, tout un mouvement de christianisme social, qui commence, dès 1860, avec l'œuvre de

l'évêque de Mayence, Ketteler, contemporain de Lassalle, qui se manifeste en Bavière, en Westphalie, dans la Prusse rhénane, par la fondation de sociétés catholiques ouvrières considérables, et qui, depuis l'initiative de Stöcker en 1877, et celle du mineur Fischer en 1882, à Gelsenkirchen, a trouvé une imitation dans le monde luthérien. L'*Association populaire pour l'Allemagne catholique* et l'*Union générale des sociétés ouvrières évangéliques d'Allemagne* groupent aujourd'hui encore près de 300.000 ouvriers.

Or, vers 1891-92, les ouvriers de ces sociétés s'aperçurent qu'il ne suffisait point « de réveiller et de développer parmi leurs coreligionnaires le sentiment évangélique » ou catholique pour améliorer leur sort. Ils virent souvent, dans leurs corporations, l'influence exercée par des syndicats de socialistes détestés. La valeur incontestable du groupement professionnel leur fut démontrée.

En 1891, un des chefs des sociétés ouvrières catholiques, le Dr Oberdörffer, pour répondre à ce besoin, proposa de créer dans les sociétés des sections professionnelles (*Fachabteilungen*); le Dr Hitze, un autre chef, en rédigea les statuts, et, en 1894, l'assemblée générale des *présidents des sociétés catholiques ouvrières*, à Wurtzbourg, les adopta. Les sections avaient pour but l'enseignement professionnel, la connaissance des lois ouvrières, « enfin de faire appel aux patrons, aux autorités, au gouvernement, pour améliorer la condition des travailleurs ». La grève fut même envisagée comme un dernier moyen à employer.

L'idée eut peu de succès ; les sections fondées furent peu nombreuses. Si l'on voulait agir professionnellement, devait-on par surcroît limiter le groupement aux fidèles d'une certaine Eglise ? Il fallait des sociétés fortes, nombreuses. Mais pouvait-on s'unir à des libéraux sans croyance ? à des socialistes, organisateurs de la lutte de classe ? Non, bien certainement. Il ne restait donc alors que l'union des chrétiens, de ceux qui croyaient en Dieu, à la société actuelle, de ceux qui unanimement haïssaient les sans-patrie. Mais cette union même, les chefs pouvaient-ils la prêcher ?

Ce fut une initiative ouvrière qui décida, et les chefs suivirent. En 1894, en effet, comme six délégués d'un syndicat socialiste avaient prétendu représenter à un congrès international, à Berlin, tous les mineurs du bassin de la Ruhr, un grand mouvement de protestation entraîna unanimement tous les non-socialistes, catholiques ou évangéliques. Le 28 octobre 1894, fut constitué à Essen, sous le nom de *Syndicat des mineurs chrétiens de Dortmund*, le premier syndicat chrétien. Il eut un caractère nettement professionnel ; il affirma qu'au besoin, il ne reculerait pas devant la grève pour faire aboutir ses revendications, modérées d'ailleurs.

Ainsi, la question de croyance passait au second plan. Les deux confessions n'allaient plus chercher dans les unions syndicales un moyen de propagande. Elles voulaient « étouffer les vieilles querelles ». Elles n'avaient plus

qu'un même but : préserver les ouvriers de la propagande socialiste, les garder sous leur tutelle. Comme une action professionnelle, purement ouvrière, sans direction extérieure, eût conduit peut-être à un rapprochement avec les socialistes, les deux clergés entreprenaient ensemble de conduire le mouvement. La formule a été souvent répétée dans les brochures ou les congrès ; « le mot *chrétien* signifie anti-socialiste ».

Les deux partis avaient vu juste, et il était temps. Tel était le besoin d'organisation que l'exemple, à peine donné, fut immédiatement suivi. En 1894, à Trèves, les ouvriers de chemins de fer, en 1895, les briquetiers de Lippe, en 1896, les ouvriers en textiles de Bavière, en 1897, les mineurs et métallurgistes de Bonn, les ouvriers en textiles d'Aix-la-Chapelle fondèrent des syndicats chrétiens. Tous proclamèrent leur fidélité à l'empereur et à l'Empire, leur opposition au socialisme, leurs intentions conciliantes.

Ce fut en vain, pour le moins en ce qui touche les patrons. Des grèves comme celle des mineurs de Piesberg, en 1898, démontrèrent leur répugnance à traiter avec leurs ouvriers, fussent-ils chrétiens.

*
* *

Socialistes ou chrétiens, en effet, peu importait aux entrepreneurs. Mais, dans ces années de grandes affaires, l'accroissement nouveau

des organisations ouvrières les inquiétait, les irritait.

Déjà, lors de la publication du message de février 1890, Bueck, un représentant des industriels, avait déclaré que les patrons allemands ne traiteraient jamais d'égal à égal avec des délégués d'organisations ouvrières. Alfred Krupp, au même temps, proclamait qu'il serait maître dans son usine, comme un « seigneur sur sa terre ».

Or, dans les années de prospérité, les ententes pour la vente, les cartels, les trusts, si nombreux en Allemagne, vinrent renforcer cet esprit d'autoritarisme tout patriarcal. Aux organisations ouvrières, des organisations patronales s'opposèrent, organisations d'autant plus fortes que la concurrence contraignait souvent d'y adhérer tous les producteurs d'une même industrie. L'idée de profiter de cette puissance nouvelle pour mater la classe ouvrière, se présenta naturellement à l'esprit des outranciers (*Scharfmacher*). La menace des lock-out systématiques pesa sur le prolétariat allemand.

Ce qu'il y eut de grave, c'est qu'en 1897, par l'influence d'un gros industriel, le baron von Stumm, ces idées devinrent en faveur en haut lieu. C'était en effet le temps où la production allemande commençait à inquiéter l'Angleterre et l'Amérique. L'orgueil germanique se vit maître du monde. Le rêve impérialiste hanta le cerveau de l'empereur. La plus-value capitaliste importa au patriotisme ; les ouvriers grévistes devinrent des traîtres à la cause nationale. L'in-

dustrie anglaise, déclarait Stumm, souffre du trade-unionisme ; l'industrie allemande n'est forte que par la discipline qui y règne encore. Pour la grandeur allemande, il faut que, dans l'armée ouvrière, la discipline soit maintenue.

Les syndicats subirent un dernier assaut.

Le 17 juin 1897, Guillaume II déclara qu'il fallait étouffer toute tentative de bouleversement, punir de la peine la plus sévère l'ouvrier qui empêchait de travailler son collègue voulant travailler. Le 6 septembre, même discours: l'empereur annonce qu'il protégera le travail *national,* que la loi solennellement promise pour la liberté de ceux qui veulent travailler sera bientôt proposée ; et cette loi enverra à la maison de réclusion (*Zuchthaus*) « quiconque empêchera un ouvrier *allemand* d'accomplir son travail ».

Le 11 décembre, une circulaire confidentielle du comte Posadowsky consulta à ce sujet les gouvernements confédérés. En janvier 98, le *Vorwærts* publia cette circulaire, donna l'alarme. Une vive discussion s'engagea alors au Reichstag entre Stumm et les représentants politiques du mouvement syndical des trois directions : Legien et von Elm, Rœsicke, le libéral, Lieber et Hitze, du centre. Et le Reichstag se montra sympathique à l'effort ouvrier.

En même temps, toutes les organisations syndicales, de toutes leurs forces, protestaient. La Commission générale entreprenait dans toute l'Allemagne une agitation énorme. Plus de trois millions et demi de feuilles volantes furent

répandues dans tout le pays. Elle multipliait les meetings. Elle adressait au Reichstag un long mémoire sur le droit de grève.

Le gouvernement cependant s'obstina, présenta son projet de loi. Le Reichstag ne lui fit même pas l'honneur de le renvoyer à une commission (20 novembre 99).

Cette fois, on en resta là.

Une révélation ultérieure a démontré quel combat de classe fut engagé alors : le comte Posadowsky, secrétaire d'Etat de l'intérieur, avait sollicité et reçu de l'*Union centrale des Industriels allemands*, célèbre comme étant l'union de tous les outranciers, 15.000 francs pour soutenir le projet de loi.

Depuis lors, les syndicats n'ont plus été directement inquiétés. Leur condition juridique, il est vrai, est restée précaire; depuis 1895, tous les efforts de leurs amis ou représentants, pour leur faire reconnaître la personnalité civile par simple inscription, ont régulièrement échoué contre l'opposition du gouvernement prussien. Même d'après le Code civil de 1900, comme le tribunal chargé de tenir le registre des inscriptions, par lesquelles les associations obtiennent la personnalité civile, peut opposer son veto, si une association poursuit un but social ou politique, — les syndicats sont encore à la merci des autorités.

Mais, et c'est là l'intérêt de leur histoire la plus récente, par leur nombre encore accru, par le développement de leurs œuvres d'assurances, par la part qu'il prennent, de plus en plus

grande, aux applications et au développement de la législation sociale, ils sont devenus, dans les dernières années, un des organes essentiels de la production industrielle allemande. Un gouvernement despotique pourra leur refuser longtemps encore la personnalité juridique ; il pourra contrarier leur propagande ; il ne pourra plus tenter de les anéantir, sans désorganiser du même coup la production allemande, bien plus, sans désorganiser ses propres services.

Il nous reste à décrire comment cette puissance inouïe a été acquise.

*
* *

Elle est due, en première ligne, à l'accroissement continu des organisations syndicales. Si les sociétés Hirsch-Duncker, organisations vieillotes et figées, ne réagissent plus que faiblement à toutes les secousses de la vie politique ou industrielle (86.000 membres en 1899, 91.000 en 1900), les jeunes organisations chrétiennes et les vigoureuses Unions socialistes ont accompli, dans les dernières années, des progrès comparables à ceux des Unions anglaises après 1850. Au temps de leur premier congrès, à Mayence, en 1899, les syndicats chrétiens se comptaient 23 avec 102,590 membres. En 1900, ils se disaient 161.517. Et d'autre part, les Unions socialistes passaient de 493.742 en 1898, à 580.473 en 1899, et à 680.427 en 1900.

En même temps, les divers groupes ache-

vaient leur organisation. Ceux qui n'en étaient pas pourvus se donnaient cette forme centralisée dont les Unions socialistes avaient déjà démontré l'efficacité. A Mayence, en 1899, l'Union des syndicats chrétiens fonda un *Comité central*, chargé des mêmes fonctions que la Commission générale : propagande, statistique, journal et représentation des intérêts communs. Et les localistes eux-mêmes établissaient en 1897 une commission d'affaires, tenaient des congrès, fondaient une Union en 1901. Enfin, en 1899 et en 1902, à Francfort et à Stuttgart, les deux congrès des syndicats adhérant à la Commission générale définissaient les fonctions respectives des Unions et des cartels, c'est-à-dire des groupements locaux, correspondant à peu près à nos bourses du travail.

Isolément, les syndicats développaient leur richesse, leur vigueur intime. Jusqu'aux dernières années, le préjugé régnait encore que les cotisations devaient être minimes pour qu'on pût grouper de très nombreux membres. On oubliait seulement qu'il fallait aussi les retenir, et on ne le pouvait pas si on ne leur assurait des avantages sensibles, c'est-à-dire sans de grandes ressources. Peu à peu les cotisations furent votées de plus en plus hautes : en 1891, parmi les Unions centralisées, sur 36, 14 levaient une cotisation hebdomadaire inférieure à 18 centimes (15 pf.), 20 une cotisation inférieure à 25 centimes. En 1902, sur 60 unions, une seulement lève une cotisation inférieure à 18 cent., 6 une cotisation inférieure à 25.

Et c'est aussi une preuve manifeste de la vitalité croissante des syndicats, que l'établissement de fonctionnaires spéciaux, secrétaires d'Unions, secrétaires de cartels, secrétaires ouvriers, trésoriers, dont le travail de plus en plus étendu, et de plus en plus apprécié, appelle une rétribution de plus en plus haute. Les congrès des Unions centralisées en 1899 et en 1902 se sont préoccupés de leur condition. Le congrès de Francfort a chargé la Commission générale de travailler à des institutions de mutualité, permettant aux syndicats d'assurer à leurs fonctionnaires le paiement d'une pension de retraite. Le congrès de Stuttgart a décidé la création d'une caisse de secours aujourd'hui constituée.

Grâce à ce développement des organisations, à cet accroissement des ressources, les syndicats ont pu, dans les dernières années, commencer d'accomplir leur tâche dans toute sa plénitude.

*
* *

Et d'abord, à l'expérience, cette tâche a été mieux comprise.

Qu'ils reconnaissent l'existence de la lutte de classe, et qu'ils en fassent délibérément le principe même de leur action, comme les syndicats socialistes, — qu'ils la nient, comme les syndicats Hirsch-Duncker, — ou qu'en la reconnaissant, ils rêvent de l'adoucir, comme les chrétiens, — tous ils se proposent aujourd'hui comme but d'améliorer matériellement et mo-

ralement le sort de l'ouvrier *dans la société actuelle*, en exerçant une action sur les conditions du travail. De meilleures conditions de travail, un salaire plus haut, une journée plus courte, voilà, pour tous, le but immédiat; un prolétariat vigoureux, instruit et riche, — les socialistes ajoutent : pour les luttes futures d'émancipation, — voilà, pour tous aussi, le but dernier.

Mais comment atteindre à ces résultats ?

Hirsch a dit : Par l'entente avec les patrons. — Mais, sans principes communs de droit, répliquent les socialistes, une entente est-elle possible ? Et peut-il exister un régime de droit, véritablement commun, qui ne conduise tout droit à la suppression du salariat ? Dans le régime du salariat, la guerre est en permanence ; et elle n'aboutit jamais qu'à des transactions éphémères. Les Hirsch-Duncker et les chrétiens, eux aussi, ont dû faire la guerre. Quant aux socialistes, c'est pour la bien faire qu'ils ont, dès l'origine, fondé des syndicats.

Mais, méthodique et réglée, la guerre est toujours la guerre, entre classes comme entre nations. Qu'il n'y ait donc désormais que les guerres indispensables, puisqu'en matière sociale, au moins, il en est encore de telles.

Pour cette limitation des grèves, il faut des syndicats puissants, capables d'obtenir, par le simple fait de leurs forces, des conventions avantageuses, capables de les mettre en vigueur.

En fait, au cours des dernières années, les syn-

dicats ont pu souvent, par une simple entente, faire une économie de grèves. Et surtout, des conventions de tarifs entre syndicats ouvriers et syndicats patronaux ont commencé d'être conclues.

Dès 1873, les imprimeurs, puissants déjà, avaient conclu la première, et durant 18 ans elle fut en vigueur. En 1891, lors d'un renouvellement, les patrons refusant la journée de neuf heures, une grève éclata, qui ruina la fédération. Comme elle s'était reconstituée, et fortement, en 1896, elle obtint un nouveau traité, la liant pour cinq ans, elle et le syndicat patronal, et accordant la réduction d'une demi-heure de travail, avec une augmentation de 62 centimes 1/2 (50 pf.) par semaine.

Le syndicat des imprimeurs adhérait à la Commission générale. Une question grave se posa. N'avait-il pas méconnu, en établissant le tarif, de concert avec les patrons, les conditions mêmes de la lutte de classe? Quelques-uns, parmi les typographes, accusèrent le comité de professer comme Hirsch l'harmonie des intérêts; Gasch, rédacteur du journal de l'Union, fonda un syndicat rival.

La question fut portée devant le congrès des syndicats socialistes en 1899. Dœblin, le président de l'Union, exposa que la lutte ne vaut pas pour la lutte même, et qu'il ne s'agit pas pour les organisations ouvrières d'aiguiser artificiellement les antagonismes de classes, mais d'obtenir des résultats pratiques. Le congrès, presque unanime, considéra que par les conven-

tions de tarifs les patrons reconnaissaient l'égalité de droit des ouvriers dans la fixation des conditions de travail, et qu'il fallait chercher à établir de telles conventions partout où des organisations patronales fortes en assuraient l'exécution. L'Union des maçons, en 1899, a suivi l'exemple des imprimeurs, et plusieurs autres depuis.

Les syndicats ont accepté cette tactique nouvelle, mieux adaptée à leur force croissante, et propre à rendre plus efficace leur action directe.

*
* *

Longtemps, pour une grande partie des syndicats allemands, pour les syndicats socialistes surtout, cette action directe par la grève ou par la pression exercée sur les patrons, a été presque la seule. A peine se trouvait-elle soutenue par quelques institutions indispensables à l'œuvre de combat, comme le journal professionnel et l'assistance aux militants poursuivis par la justice. Les syndicats, sans cesse à la merci de la police, tracassés comme institutions d'assurances, dès qu'ils avaient quelques sous dans leurs caisses, ne pouvaient guère songer à accumuler les capitaux nécessaires pour des œuvres d'assistance. Surtout, l'efficacité de ces œuvres pour l'action syndicale n'apparaissait point clairement. Et les syndicats Hirsch-Duncker qui, dès l'origine, les avaient pratiquées, n'en avaient fait, effectivement, que de pures institutions de mutualité.

Mais, dans les dernières années surtout, les syndicats se sont avisés que ces œuvres bien conduites pouvaient exercer une action certaine sur le marché du travail. Les secours pour le voyage, l'assistance en cas de chômage et le placement des membres ont été reconnus comme des armes propres à soutenir et à compléter la lutte directe. Dans beaucoup d'Unions, la résistance à leur établissement a été vive : créer ces secours, en effet, n'était-ce point se soumettre complètement aux conditions de la société présente, abandonner toute lutte, faire comme les libéraux : remédier çà et là aux misères individuelles ? N'était-ce point à l'Etat qu'il appartenait d'assurer du travail et de garantir contre le besoin le peuple ouvrier ? Les syndicats n'avaient point à se transformer en sociétés de secours mutuels pour décharger l'État de ses devoirs.

A ceux qui, au congrès de Berlin, en 1896, présentaient ces arguments, d'autres, comme Segitz, répliquaient qu'un syndicat n'était fort que s'il avait un effectif nombreux et stable, que les œuvres d'assurances seules pouvaient retenir les membres, et ils démontraient que, par les secours de voyage et de chômage, on pouvait agir favorablement sur les conditions de salaire et de travail. Le viaticum dégageait le marché, permettait aux forces les plus mobiles d'aller chercher ailleurs un emploi ; le secours au chômeur lui permettait d'attendre, sans contribuer, par ses offres désespérées, à l'avilissement des salaires. Le congrès approuva

ces dernières idées : il conseilla aux Unions d'établir, dès qu'elles le pourraient, l'assistance contre le chômage.

Le conseil a été suivi. En 1877, il n'y avait encore que 14 Unions donnant des secours aux sans-travail ; en 1901, il y en avait 21 ; en 1902, 26. La même année, sur 60, 41 de ces organisations accordaient à leurs membres des secours de voyage. Dans les syndicats chrétiens, ces institutions utiles sont encore sans grande importance. Les Hirsch-Duncker les possèdent tous, depuis 1895.

C'est à ce service qu'il faut rattacher, dans l'organisation syndicale, les auberges ouvrières. Ouvertes à tous, aux non-syndiqués comme aux syndiqués (pour permettre aux seconds de gagner les premiers), elles assurent à l'ouvrier arrivant dans une grande ville des conditions de vie convenables et modiques. Elles sont tantôt des entreprises privées, contrôlées par le cartel, tantôt la propriété du cartel lui-même.

Là, en effet, les organisations locales entrent en scène. Si c'est à l'Union centrale, munie de fortes ressources, qu'il appartient de fournir les secours de chômage et de voyage, ou encore d'établir dans chaque corporation la statistique générale du marché de travail, il faut que quotidiennement, pour le placement, pour les rapports avec les autorités, pour toutes les circonstances locales, intéressant plus ou moins la défense du salaire, le syndicat de l'endroit intervienne. Mais, seul, le petit groupe de 100 ou 200 membres qu'une Union de métier comptera

dans une ville moyenne aura-t-il le pouvoir d'accomplir cette tâche de jour en jour plus complexe ?

Rapidement, les syndicats d'une même ville ont senti le besoin de s'unir afin de rendre à leurs membres tous les services attendus. Dans ses statuts-types, Hirsch avait décidé que des unions locales (*Ortsverbände*) seraient fondées, auxquelles les syndicats d'une même ville seraient contraints d'adhérer. En 1892, cette obligation a été supprimée, mais les unions locales ont continué de se développer. Elles étaient 128 en 1902.

Mais ce sont surtout les cartels des syndicats socialistes qui, par le développement même de la vie des Unions centrales, ont pris dans les dernières années une remarquable extension. 365 cartels, comprenant 4.742 organisations, avec 614.722 membres, ont répondu en 1902 à l'enquête annuelle de la Commission générale. Or, parmi ces cartels, 103 ont établi un bureau de renseignements, 77 possèdent une salle de réunion, 29 une auberge centrale, 160 une auberge chez un restaurateur soumis à leur contrôle ; 19 possèdent déjà leur *maison des syndicats*, où tous les services spéciaux, bureaux des diverses Unions, auberges, restaurants, salles pour assemblées et pour fêtes, bibliothèques, salles de lecture, se trouvent rassemblés.

En 1900, le prolétariat berlinois a inauguré la sienne, un vaste et solide palais ouvrier, dont la façade de briques rouges est venue

mettre un peu de joie dans les grisailles monotones du faubourg de l'Est[1].

Ainsi se complète peu à peu cet ensemble systématique d'institutions qui servent aux ouvriers à défendre leur salaire.

*
* *

Mais, par une logique naturelle, l'aide de plus en plus certaine apportée aux travailleurs par les institutions diverses les incite de plus en plus à recourir au syndicat, pour tous les embarras de la vie quotidienne. Si l'ouvrier ne vit que de son salaire, et si c'est le syndicat qui le lui garantit, comment ne ferait-il pas appel à son organisation, dès que, sous une forme ou une autre, sa force de travail se trouvera menacée ?

De là l'extension continue de l'action syndicale. La salubrité de l'atelier, les mesures de protection contre les accidents, l'assistance en cas de maladie et en cas d'invalidité, les questions même d'habitation, d'enseignement professionnel, ont appelé fatalement l'attention des sociétés.

Mais ici elles se sont heurtées à une action d'une autre sorte : celle de l'Etat.

Depuis l'initiative toute politique du prince de Bismarck, en 1881, la législation ouvrière, en dépit de ses intentions mêmes, s'est déve-

1. Nous donnons en tête de cette étude une reproduction de l'excellente photographie qu'en a publiée le *Vorwærts*.

loppée. Les lacunes des premières institutions d'assurances ont été comblées par des novelles successives. La protection ouvrière est en voie d'être établie ; les femmes et les enfants sont de mieux en mieux défendus. L'Allemagne s'est vantée déjà d'être le pays par excellence de la politique sociale.

Or, cette action gouvernementale a, dès l'abord, contrarié le développement des syndicats. On l'a souvent répété : si les syndicats allemands n'ont pas pris le développement des Unions anglaises, c'est que la concurrence de l'Etat les a empêchés de créer de puissantes caisses de secours. Les syndicats Hirsch-Duncker qui, dès 1869, avaient établi une caisse centrale contre l'invalidité, ont été obligés de la liquider, après l'établissement de l'assurance impériale, en 1889. Et la plus forte de leurs unions, celle des mécaniciens, qui en avait institué une autre, a dû la supprimer aussi en 1893. De même, parmi les socialistes, seuls les imprimeurs distribuent aujourd'hui des secours un peu importants en cas d'invalidité. Quant aux secours de maladie, la novelle de 1892 ayant laissé subsister les caisses libres, les syndicats Hirsch-Duncker ont groupé les leurs dans une Union, et sont parvenus à les maintenir. En 1900, ils distribuaient 1.061.625 fr. Dans les syndicats socialistes, le développement nouveau des œuvres d'assistance a semblé stimuler quelque peu l'institution de ces secours : en 1901, 10 unions, en 1902, 18 en distribuaient ; et, pendant cette dernière année, ils montèrent

à 992.347 fr. Mais, à le bien considérer, tout cela ne peut être qu'un faible appoint, un supplément de secours. La concurrence avec l'Etat était vraiment impossible ; pour aider leurs membres, l'effort des syndicats devait porter ailleurs. Et c'est alors qu'ils ont fait preuve d'une merveilleuse souplesse.

La législation sociale allemande est anti-démocratique, essentiellement. Patrons, propriétaires, administrateurs, bureaucrates, tous ont une part à l'application des mesures en faveur des ouvriers. Seuls, les ouvriers n'en ont point, ou dérisoire. La conséquence, c'est que ces lois qu'on prétend faire dans leur intérêt ne sont pas toujours appliquées, ou sont appliquées contre eux. Il suffit pour cela d'une forte organisation de la classe patronale, de la complicité des autorités. Les deux se rencontrent, en Allemagne plus qu'ailleurs.

En face de telles institutions, les ouvriers, à l'heure où ils sont encore faiblement organisés, n'ont qu'une ressource : ils s'abstiennent, autant qu'ils le peuvent du moins. Ils renoncent aux bénéfices que la loi peut leur offrir ; ils se dérobent à son application.

C'est l'attitude qu'ont eue, souvent, à l'origine, les syndicalistes allemands. Et, si la conscience de l'opposition des classes les incita parfois à la prendre, il faut reconnaître qu'elle fut bien souvent imposée par les faits. Des inspecteurs de fabrique ont été créés en 1878, puis plus nombreux en 91 ; mais si les inspecteurs, dans leurs compte-rendus annuels, pren-

nent visiblement le parti des patrons ? si des espions dénoncent les ouvriers qui se plaignent ? — Des bureaux de placement ont été établis par les communes depuis 1893 ; mais si les communes les font administrer par des employés hostiles ! si l'Etat y cherche le moyen de tuer les bureaux de placement et d'empêcher les grèves ? — La loi d'assurance-accident promet à l'ouvrier devenu incapable deux tiers de son salaire ; mais si la mutuelle patronale, par une habileté juridique, lui dérobe cette indemnité ? — Les déclarations intransigeantes alors se comprennent, et aussi les résolutions radicales, comme celles du congrès de Berlin, qui détournait les syndicats de tous les bureaux de placement dont l'administration ne leur serait pas confiée exclusivement.

Mais un temps vint, celui précisément de la vigoureuse croissance des sociétés, où quelques initiatives heureuses leur démontrèrent l'influence qu'elles pouvaient exercer. Dans l'Allemagne du Sud, dans le duché de Bade et le Wurtemberg, les inspecteurs du travail s'étaient mis en rapport avec les ouvriers ; dans le grand-duché de Weimar, leur *homme de confiance* avait été accepté par le gouvernement comme conseiller de l'inspecteur ; ailleurs, on avait établi des *commissions de plaintes*. Et de même, en ce qui concerne les bureaux de placement, dans plusieurs Etats de l'Allemagne du Sud, les bureaux mixtes, administrés par les patrons et les ouvriers, avaient satisfait aussi les derniers.

Peu à peu, sollicités par ces premières expériences, les syndicats sont sortis de leur abstention. Devenus conscients de leur force, convaincus qu'une collaboration active à l'application des lois ne diminuerait point leur vigueur de lutte, ils n'ont pas craint de se mêler à toute l'œuvre de l'Etat. Ils se sont rendu compte que seuls ils pouvaient assurer à l'ouvrier désemparé tous les bénéfices qu'une législation fallacieuse permettait trop souvent de leur dérober, après les leur avoir promis. Et, pas à pas, ce sont toutes les institutions du socialisme conservateur qu'ils ont commencé d'emporter.

En dépit des préjugés anciens (haine de l'État chez les libéraux, défiance chez les socialistes), en dépit de l'ignorance souvent reconnue des inspecteurs, de l'insuffisance du service entier, organisé par chaque Etat et non par une loi d'Empire, en dépit de l'hostilité du gouvernement de Berlin, les syndicats ont tenté de participer de plus en plus à l'inspection des fabriques. Conformément aux décisions de Francfort (1899), les cartels (socialistes) ont fondé des commissions chargées de transmettre les plaintes, sans que l'ouvrier ait à redouter de représailles patronales. 131 commissions existaient en 1902. Les Unions centralisées, les groupes locaux, les secrétariats se sont efforcés d'entretenir de constantes relations avec les inspecteurs, et les ont aidés dans leurs enquêtes.

Puis, revenant sur la décision de Berlin (1896), le même congrès de Francfort, après

avoir rappelé qu'en principe le placement des ouvriers appartient de droit à leurs organisations, reconnut, d'après l'expérience, qu'il pouvait être avantageux pour les ouvriers syndiqués de certaines professions de prendre part à l'administration des bureaux de placement municipaux. Et il régla les conditions auxquelles cette collaboration pouvait avoir lieu.

Bientôt, c'est, à son tour, tout le système des assurances ouvrières qui est envahi par l'action syndicale. Les assurances, en effet, constituent des moyens propres à protéger et à développer la force du prolétariat : or, c'est le devoir des syndicats, conforme à leur rôle essentiel, de mettre en œuvre tous ces moyens ; et, soutenus par cette idée, ils se sont mis au travail.

Dans l'administration des assurances, quelques places subordonnées ont été réservées aux représentants ouvriers. Il ne faut pas qu'ils les lâchent ; il faut qu'ils y installent, pour les occuper, des camarades compétents, des membres des syndicats, experts en lois ouvrières, ardents à défendre les droits prolétariens. Les syndicats neutres (socialistes) à Francfort en 1899, les syndicats chrétiens à Crefeld en 1901, ont décidé d'introduire le plus possible de leurs membres dans les offices d'assurances. De 1899 à 1901, par des brochures, par des circulaires, la Commission générale a dirigé les élections des assistants ouvriers aux bureaux de pension, aux tribunaux arbitraux et à l'Office impérial. A toutes les instances, les droits des ouvriers seront désormais défendus.

Mais toutes ces lois sont compliquées ; leur jurisprudence est énorme ; et les fissures sont innombrables par où les maigres sommes, dues aux prolétaires, retournent brusquement à la caisse patronale ou à celle de l'Etat. Infirmes et découragés, sans protection contre les sollicitations ou les conseils de tel ou tel, incapables de payer un avocat un peu sérieux, que pourront faire ces créanciers ? Si, sur l'attestation d'un médecin à ses gages, une mutuelle patronale ne lui accorde qu'une indemnité dérisoire, comment donc l'ouvrier, victime d'un accident, ira-t-il, d'instance en instance, jusqu'à l'Office impérial jugeant en dernier ressort ? Comment constituer un dossier ? Comment s'assurer d'un représentant pour soutenir sa cause à Berlin ?

C'est pour répondre à ces besoins que les *secrétariats ouvriers* ont été imaginés et fondés par les syndicats socialistes. Le premier fut celui de Nuremberg, en 1894. Il se proposait de donner des renseignements oraux en matière de prudhommie, en matière d'assurances, de protection ouvrière, d'inspection du travail. Et surtout, à la différence des bureaux particuliers ou des rédacteurs de journaux, qui déjà remplissaient ce rôle, lorsque des pièces écrites étaient nécessaires, le secrétaire les rédigeait. Il assumait la conduite systématique des procès ouvriers. — L'institution eut un très grand succès. Dès 1895-96, le chiffre des consultations s'élevait à 8.411. En 1897, un nouveau secrétariat était fondé à Stuttgart ; en 1898, 5 autres ; puis 9 en 1899 ; 11 en 1900 ; 6 en 1901 ; et 5 en

1902. On en compte aujourd'hui 32, quatre n'ayant pas réussi à vivre ; c'est une lourde charge, en effet, pour les cartels qui les fondent. Dans la dernière année, en 1902, 195.679 personnes sont venues chercher des consultations auprès de 41 secrétaires (3 à Nuremberg, 3 à Hambourg, 2 à Munich, à Francfort, etc.)

Tout dernièrement, le congrès de Stuttgart a complété cette œuvre. Les secrétaires ouvriers pouvaient bien soutenir les causes de leurs clients devant les tribunaux locaux d'arbitrage, mais, à Berlin, devant l'Office impérial d'assurances, c'était impraticable. Sur la proposition des secrétaires ouvriers de Munich, les syndicats ont décidé de fonder un *secrétariat ouvrier central*, chargé de rédiger les recours des travailleurs syndiqués près de l'Office impérial, et d'y défendre leurs causes. Depuis le 1er avril 1903, il est entré en fonctions. Il aura, de plus, à diriger les élections des représentants ouvriers. 18.750 francs ont été votés pour ses frais annuels.

Ainsi, dans toute la hiérarchie de leurs administrations, les assurances impériales se trouvent lentement envahies par les organisations ouvrières. Un jour, sans doute, elles se renouvelleront ; et l'arbre gigantesque, aux rameaux multiples et secs, que les statisticiens allemands se plaisent à représenter, cette fois, enfin, portera ses fruits.

De toutes les institutions sociales, il n'en est point qui semble rester en dehors de l'action syndicale. Pour faire donner aux conseils de

prudhommes (*Gewerbegerichte*) tous les avantages qu'on en peut tirer, la Commission générale a aidé les efforts d'organisation des juges ouvriers. Et il n'est point jusqu'à ces corporations nouvelles, ces *Innungen*, établies par une loi d'esprit réactionnaire en 1897, qui ne servent de moyen d'action à la classe ouvrière organisée. En 1902, pour unifier la résistance contre un projet de « clause de grève » qui, dans les adjudications, eût diminué l'efficacité des coalitions, la Commission générale s'est mise en rapport direct avec les comités ouvriers (*Gesellenausschüsse*) des chambres d'artisans. Même dans ce domaine, si peu conforme aux conditions modernes du travail, l'action des organisations ouvrières s'est glissée.

La conséquence, c'est que, par cette pratique de plus en plus étendue, les insuffisances et les vices des lois ont été mieux connus, plus vivement ressentis. Et le désir de les améliorer est naturellement devenu plus vif.

Pour la transformation de l'inspection des fabriques, pour la réforme du système d'assurances, pour le développement dans ces institutions de la part administrative des ouvriers, les syndicats ont multiplié les pétitions au Reichstag ou aux diverses assemblées. En mars 1903, c'était un public de syndiqués qui menaient les débats dans cet imposant Congrès des Caisses de maladie, que la nouvelle d'un projet de loi un peu inquiétant avait brusquement suscité. Par la précision de leurs demandes et la compétence de leurs représentants,

les syndicats exercent dès aujourd'hui une influence dans l'élaboration même des lois sociales.

*
* *

Par cette œuvre immense, des changements profonds se sont accomplis dans la condition même des syndicats.

D'abord, en ce qui concerne leurs rapports avec les partis politiques. On a dit et répété que les syndicats se dégageaient de plus en plus de la vie politique, pour ne poursuivre absolument que leur action économique. Cela est faux, parce qu'impossible. Dans les conditions mêmes où ils se développent, les syndicats allemands sont contraints de rester en rapports constants avec les partis politiques; par eux seuls, en effet, ils peuvent obtenir les réformes législatives dont ils ont besoin. Mais, tandis qu'à l'origine les syndicats se trouvèrent étroitement subordonnés aux partis politiques, ce sont aujourd'hui les partis politiques qui subissent de plus en plus l'influence des syndicats. C'est là, au moins dans les esprits, une révolution profonde. « Si les membres des Unions centralisées, a souvent déclaré Legien, appartiennent au parti social-démocrate, c'est que ce parti seul soutient énergiquement leurs revendications ». — « Quand il y en aura un autre, ajoutait-il à Francfort, nous serons tout disposés à entrer en relations avec lui. » Et cela, assurément, peut être de conséquence grave pour la tactique des partis. Si, à son congrès de

Munich, en 1902, par exemple, la Social-Démocratie a senti le besoin de formuler enfin un programme net sur la question des assurances, n'est-ce point précisément à cause de la pression syndicale ? Et rappelons, d'autre part, qu'aux élections dernières de juin 1903, parmi les 81 députés social-démocrates, un grand nombre sont des chefs connus du mouvement syndical. Ce fut le Correspondant de la Commission générale qui, dès le 4 juillet, énonça le programme de « politique ouvrière » (*Arbeiterpolitik*) que le parti aurait à suivre.

Mais ce n'est point seulement cette puissance indirecte que le développement de leur effort a value aux syndicats. Dès maintenant, ils en ont recueilli d'autres profits, de plus certains encore.

Ils ont, en effet, retrouvé, par leur intervention constante dans l'application des lois, la force de propagande et la cohésion dont les assurances impériales les avaient d'abord privés. Les secrétariats, par exemple, ont donné gratuitement leurs consultations aux non-syndiqués comme aux syndiqués ; et souvent les premiers ont été gagnés à leur tour à l'organisation. Quant à la cohésion, à la stabilité des effectifs, à défaut des institutions de secours, elles sont assurées désormais par les multiples services que le syndicat rend à ses membres. De 1900 à 1902, l'industrie allemande a fléchi ; l'enthousiasme d'entreprise avait entraîné trop loin les producteurs ; brusquement, une crise s'est produite. Or, pendant cette crise, où les

organisations ouvrières ont eu à supporter de lourdes charges, elles n'ont plus perdu, comme il arrivait jadis dans les années qui vont de 1870 à 1880, puis de 1880 à 1890, une grosse partie de leurs effectifs. Malgré les charges énormes que l'assurance contre le chômage imposait à certaines, malgré la stricte obligation, pour rester au nombre des membres, de payer les cotisations avec exactitude, — après un léger fléchissement vers 1901, — les syndicats ont recommencé leur progrès.

Enfin et surtout, par cette œuvre des dernières années, ils ont conquis, dans l'Empire, une situation toute nouvelle. Bon gré mal gré, à mesure que la législation sociale développe ses services complexes, le gouvernement doit recourir à leur collaboration. S'il veut que ses inspecteurs le renseignent exactement sur l'application des lois, il faut qu'il tolère leurs relations avec les ouvriers. S'il reconnaît la nécessité d'une statistique exacte du marché de travail, il doit se mettre en relation avec les grandes Unions qui la dressent pour leurs métiers. Lorsqu'en 1903 la section de statistique ouvrière de l'Office impérial de statistique a été chargée de cette besogne, elle a dû entrer en relations avec la Commission générale. Et de même, si le gouvernement se décide un jour à établir cette assurance contre le chômage que la récente crise a démontrée de plus en plus indispensable, il ne le pourra pas non plus sans l'aide des syndicats. Bien plus, il existe aujourd'hui, pour l'application même des lois, des

organes que l'initiative ouvrière a seule établis, et que le gouvernement, à son tour, doit protéger et souvent soutenir sous peine de diminuer ou de détruire son propre travail de protection sociale. Le secrétariat ouvrier de Beuthen, en Silésie, ayant été considéré par les autorités de cette ville comme une entreprise industrielle et condamné pour avoir négligé de faire la déclaration, à trois reprises le ministre de l'Intérieur a rétabli au Reichstag le véritable caractère de cette institution. Et ce n'est point, enfin, un fait de minime importance que la présence aux débats du congrès de Stuttgart, en 1902, de deux représentants des ministres de l'Intérieur, celui de l'Empire et celui du Wurtemberg.

Le comte Posadowsky peut distinguer, s'il le veut, entre l'action pacifique et l'action de combat des syndicats, entre leur collaboration aux œuvres législatives et la défense directe des salaires. Les organisations ouvrières, elles, n'ont pas distingué. C'est pour la même œuvre, unique et si nettement définie, de protection et d'accroissement de la force prolétarienne, qu'elles ont mené des grèves, qu'elles ont conclu des tarifs, ou qu'elles ont participé aux œuvres de politique sociale. C'est par la même action méthodique et obstinée, c'est avec la même vigueur de solidarité et de dévouement, qu'elles ont conquis de plus hauts salaires, et qu'elles se sont imposées à un Empire réactionnaire et despotique.

Et c'est ainsi, en dernier lieu, que les syndicalistes allemands ont donné un grand exemple.

Parce qu'ils avaient conçu leur tâche avec exactitude, parce qu'ils l'avaient délimitée avec précision, ils n'ont pas craint de recueillir, dans toute la vie sociale, tout ce qui pouvait les servir. Du jour où leurs organisations ont été cohérentes et fortes, ils n'ont pas hésité : confiants en la vigueur de l'esprit syndical, de cet esprit d'ambition et de lutte qui les soutenait, ils n'ont pas craint de se mêler à toute la besogne d'un socialisme d'État autoritaire et bureaucratique. Et par cet acte de confiance, de confiance en leurs propres forces, ils ont pu faire toute leur tâche ; et leurs espérances et leurs désirs, loin de s'être affaiblis, se sont trouvés renforcés.

Plus que par leur acharnement à recommencer sans cesse l'œuvre d'organisation sans cesse contrariée, entravée, plus que par leur lutte entêtée contre la haine patronale ou l'oppression de l'État, c'est par cette pratique audacieuse et sage que les syndicats allemands méritent l'admiration.

CHAPITRE V

L'ÉTAT ACTUEL

(1902-1903)

A la fin de 1902, les forces du mouvement syndical allemand étaient les suivantes [1] :

Sociétés	Nombre des membres	Comparaison avec 1901	Recettes annuelles (en francs)	En caisse
Hirch-Duncker.	102.851	+ 6.086	1.000.542	4.026.212
Synd. chrét^s.	84.652	— 15	583.637	418.857
Synd. indép^ts (chrétiens).	105.248	+ 14.836	446.192	296.953
Sociétés indépendant^es	56.595	+ 6.994	* 98.008	** 35.955
Unions centrales.....	733.206	+ 55.696	13.872.180	12.816.948
Sociétés locales.....	10.090	+ 730	—	—
TOTAUX..	1.092.642	+ 84.327	16.000.559	17.594.925

* Chiffre de cinq sociétés seulement.
** Chiffre de six sociétés seulement.

1. Nous empruntons ici quelques-uns des résultats pour 1903 à l'enquête précise et intelligente que Legien publie chaque année dans le *Correspondant* de la Commission générale des syndicats allemands (n° du 15 avril 1903). Pour permettre une comparaison plus facile, nous avons transformé les marks en francs.

Le recensement industriel de 1895 indiquait un chiffre de 6 millions d'ouvriers en Allemagne ; en calculant d'après ce chiffre (il le faudra encore jusqu'en 1905), c'est environ 16 à 17 0/0 des ouvriers allemands qui sont organisés.

C'est une armée déjà respectable ; mais ses bataillons, on le sait, sont divisés. Les forces respectives importent à connaître.

Parmi les syndicats Hirsch-Duncker, 2 seulement ont une importance : celui des mécaniciens (40.288 membres), celui des ouvriers de fabrique (21.190), qui ont ainsi, à eux deux, les 3/5 de tous les membres. Les autres sociétés sont parfois dérisoires : le syndicat des mineurs, par exemple, compte 501 membres, pour toute l'Allemagne. Enfin, il faut l'avouer, 100.000 membres en 35 ans pour des syndicats bien organisés, pourvus de toutes les assurances, et ayant, de bonne heure, joui d'une paix sans interruption, le résultat est mince. C'est un mouvement sans avenir ; les libéraux, en effet, sont peu nombreux, de moins en moins nombreux dans la classe ouvrière ; et les indifférents, désireux surtout de gros avantages, iront désormais aux Unions centralisées, plus fortes et plus riches. La caisse devient peu brillante. Malgré 6.000 membres nouveaux, les revenus ont été, en 1902, inférieurs aux dépenses de 70.885 fr.

En second lieu, les syndicats chrétiens, ceux du moins qui appartiennent à l'Union générale, ceux qui annonçaient vers 1900 un si beau et si prompt développement, ne s'accroissent plus ; ils diminuent même. Leur Comité central ne se

résigne point à l'avouer ; il mêle à ses statistiques les sociétés non adhérentes, ou y comprend des sociétés de caractère non syndical. Les journaux professionnels ont rétabli la vraie statistique. Le mouvement chrétien semble avoir perdu sa vigueur d'élan. Sa plus forte organisation, celle des mineurs westphaliens, dirigée par Brust, et qui paraissait devoir anéantir « la vieille Union », c'est-à-dire l'Union socialiste, ne s'accroît plus que lentement (372 membres en trois mois, janvier-avril 1903), tandis que sa concurrente recrute dans la même période 1.000 membres par mois.

Quant aux syndicats chrétiens non adhérents à l'Union, seule l'introduction nouvelle dans les statistiques de sociétés déjà existantes, mais qui ne renseignaient pas encore sur leur état, fait conclure à une augmentation. En détail, sauf le syndicat des ouvriers de chemins de fer (*Eisenbahnhandwerker*) qui compte aujourd'hui 47.151 membres, la plupart ont décru. La voix des pasteurs qui ont prêché si souvent sur le *devoir* syndical de l'ouvrier chrétien serait-elle moins écoutée ?

A eux tous, ces groupes adverses, chrétiens centralisés ou indépendants, libéraux Hirsch-Duncker et socialistes des Unions locales, ne réunissent qu'un total de 359.000 membres. En face, les 60 Unions centrales avec leurs 733.000 membres, avec une part relative encore supérieure du revenu total annuel de tous les syndicats (13.872.180 francs sur 16.000.559 francs), constituent une masse compacte, soli-

dement organisée, animée d'une même pensée.

A tout dire, de 1901 à 1902, 16 Unions ont perdu des membres, et, d'autre part, 3 Unions nouvelles ont apporté comme adhérents à la Commission générale 1.577 membres. Mais cela ne suffit point à expliquer l'augmentation formidable en temps de crise, de 55.696 membres (8,2 0/0). C'est à leur puissance d'action dans la masse ouvrière allemande, et à leur propagande, qu'il faut attribuer la croissance de ces syndicats. A eux seuls, dans les métiers où ils existent, ils représentent en moyenne 14,42 0/0 de tous les ouvriers (17,29 des hommes; 3,13 des femmes).

Donnons ici quelques détails sur les Unions les plus fortes en 1902 :

Métallurgistes. — 128.842 membres (24,11 0/0 des ouvriers de la profession). Recettes de l'année : 1.959.291 francs (15 fr. 21 de chaque membre). Dépenses : 1.928.853 fr. En caisse : 878.672. Parmi les dépenses principales : grèves, 524.687 fr. Secours de voyage : 169.026 fr. Chômage : 457.542 fr. Assistance à des militants frappés : 82.930 fr.

Maçons. — 82.223 membres (34,65 0/0). Recettes : 1.930.737 fr. (23 fr. 48 de chaque membre). Dépenses : 1.651.547 fr. En caisse : 1.636.381 fr. Frais de grèves : 604.882 fr. (et en outre 10.625 fr. pour les grèves d'autres métiers). Secours de voyage : 20.558 fr. Besoins pressants ou décès : 39.643 fr. Point de secours de chômage.

Menuisiers. — 70.390 membres (22,56 0/0). Recettes : 1.221.798 fr. (17 fr. 35 par membre). Dépenses : 995.171 fr. En caisse : 1.004.718 fr. Frais de grèves : 153.355 fr. Voyage : 45.713 fr. Chômage : 194.321 fr.

Mineurs. — 41.894 (11,19 0/0 seulement, 40,500 appartenant au syndicat chrétien). Recettes : 415.377 fr. (9,91 par membre). Dépenses : 295.493 fr. En caisse : 186.821 fr. Frais de grèves : 32 fr. 50 ; mais 14.375 fr. pour d'autres professions. Secours en cas pressants : 27.331 fr. C'est le journal surtout qui coûte : 90.745 fr., et la propagande.

Ouvriers en textiles. — 38.178 membres (6,38 0/0 seulement, à cause du grand nombre de femmes non organisées et des sociétés chrétiennes concurrentes). Recettes : 488.431 fr. (12 fr. 78 par membre). Dépenses : 509.572 fr. En caisse : 91.955 fr. Grèves : 235.652 fr. Secours aux militants frappés : 30,100 fr. Secours de maladie : 46.236 fr.

Ouvriers de fabrique. — 33.640 membres (9,51 0/0). Recettes : 308.038 fr. (9,16 par membre). Dépenses : 213.811 fr. En caisse : 218.133 francs. Grèves : 17.183 fr. Secours en cas de nécessité : 16.133 fr.

Les imprimeurs enfin, l'Union la plus riche et la plus puissante, dans son métier propre, 33.369 membres, représentant, avec les imprimeurs d'Alsace-Lorraine et l'Union des aides d'imprimerie, 79,38 0/0 de tous les ouvriers de la corporation. Ses recettes montèrent en 1902 à 2.262.963 fr. (67 fr. 81 par membre). Ses d'

penses, à 2.238.813. Son encaisse était de 4.781.231 fr. Frais de grèves : 17.968 fr. Secours de route : 383.757 fr. Secours de chômage : 738.300 fr. Secours de maladie : 672.656 fr. ; d'invalidité : 182.225 fr. ; pour besoin pressant et funérailles : 61.558 fr.

Telles sont les principales des grandes Unions adhérentes à la Commission générale, celles au moins qui présentent les effectifs les plus nombreux. D'autres, comptant moins de membres, et souvent moins riches, exercent cependant dans leurs métiers respectifs une influence au moins égale par le nombre de leurs membres, en face des non-organisés. Les plus considérables sont à ce point de vue, après les imprimeurs, qui groupent 79,38 0/0 de tous les ouvriers de la corporation, les sculpteurs, qui groupent 65,30 0/0 ; les chaudronniers, 54,10 ; les gantiers, 48,53 ; les verriers, 44,32 ; les paveurs, 43,20 ; les lithographes, 42,20 ; les ouvriers des ports, 39,41 ; les tapissiers, 38,04 ; les ouvriers des chantiers et arsenaux, 36,61 ; les potiers, 36,46 ; les ouvriers des entreprises communales, 35,16 ; les maçons, 34,65 ; les stuccateurs, 33,85 ; les brasseurs, 31,16 ; les graveurs et ciseleurs, 26,84.

C'est, dans 27 métiers, plus de 20 0/0 des ouvriers qui sont organisés ; dans 15, plus de 30 0/0. Et il est d'une expérience syndicale incontestable qu'un groupe comprenant 20 0/0 des ouvriers d'un métier, constitue effectivement la représentation ouvrière de ce métier.

Nous avons décrit les méthodes d'action de

ces syndicats de tendance socialiste ; le tableau des pages 94-95 résume ces chiffres matériellement, leur œuvre et leur histoire. Que l'on ajoute encore l'influence exercée par les journaux des Unions (ils ont tiré, en 1902, à 816.420 exemplaires), — la régularité de leur administration, si on la compare surtout à celle des syndicats chrétiens, — la valeur scientifique des enquêtes et des statistiques entreprises par la Commission générale, — et l'on pourra comprendre le rôle prépondérant que ce groupement exerce dans le syndicalisme allemand.

*
* *

Il n'en reste pas moins qu'une division existe, que 359.000 ouvriers organisés vivent en dehors de ce groupe, et tous ceux qui veulent en Allemagne une puissante vie syndicale, sont d'accord pour le déplorer. Depuis 1868, toute cette histoire l'a prouvé, c'est seulement par la concentration des forces ouvrières qu'on peut faire œuvre efficace.

Aussi, depuis quelques années, la question de l'Union ou de la fusion préoccupe-t-elle les différents groupes.

Dans leurs congrès successifs, à Francfort, en 1900 ; à Crefeld, en 1901 ; à Munich, en 1902, les syndicats chrétiens l'ont posée ; et, malgré les protestations de leurs directeurs religieux, malgré les mandements des évêques prussiens et de l'archevêque de Fribourg, qui les dénonçaient déjà comme des écoles de so-

TABLEAU DES DÉPENSES DES UNIONS CENT

Années	Défense devant les tribunaux	Assistance des militants frappés	Assistance de voyage	Assistance des sans travail	Assista en ca de mal
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	
1891 ..	13.553	18.421	180.422	80.362	—
1892 ..	12.131	296.205	478.258	446.358	—
1893 ..	15.677	35.413	410.935	276.182	380.8
1894 ..	16.127	18.287	438.068	299.687	531.8
1895 ..	19.838	50.383	378.253	246.140	567.6
1896 ..	22.936	46.682	387.500	304.001	537.3
1897 ..	37.683	38.716	361.295	325.395	568.1
1898 ..	54.222	49.972	354.083	344.255	614.5
1899 ..	68.440	69.293	391.738	380.846	816.0
1900 ..	85.607	121.365	576.285	626.347	820.0
1901 ..	112.131	247.706	758.908	1.547.746	945.7
1902 ..	116.856	313.326	887.222	1.991.252	992.3
Totaux.	575.201	1.305.769	5.602.967	6.868.571	6.774.6

SÉES (SYNDICATS SOCIALISTES) DE 1891 A 1902

ıssis-ance n cas ınvali-dité	Assistance dans les cas de besoin pressant et de décès	Total	Organe de la Fédération	Total des frais d'assistance et de presse	Secours de grèves
—	—	292.760	192.518	485.278	1.297.236
7.465	31.605	1.292.023	356.843	1.648.867	54.178
—	52.202	1.171.183	365.196	1.536.380	236.225
—	52.180	1.356.212	332.446	1.688.658	316.986
—	52.400	1.314.858	342.997	1.657.856	1.180.465
2.433	67.296	1.438.397	453.385	1.891.782	1.102.197
5.810	81.132	1.497.450	549.073	2.046.523	1.341.612
9.483	98.023	1.614.583	648.686	2.263.270	2.652.397
4.405	164.355	2.005.110	754.448	2.759.558	3.282.052
1.912	256.823	2.628.373	891.672	3.520.046	2.348.490
3.676	243.335	4.039.247	978.421	5.017.668	2.412.911
2.997	312.661	4.806.688	998.100	5.804.788	81.695
8.181	1.412.012	23.456.884	6.863.785	30.320.674	16.306.444

cialisme, ils se sont prononcés en faveur de l'union avec les autres syndicats, même avec les socialistes, sur un terrain absolument neutre. Le but final qu'ils ont reconnu est l'union dans des syndicats mixtes (*paritätische Gewerkschaften*) de tous les ouvriers d'un métier. Dès maintenant, les plus hardis ont parlé de la fusion (*Verschmelzung*) des sociétés chrétiennes et des sociétés social-démocrates. Et ils ont osé conseiller que sur des questions purement économiques, dans les luttes de salaires, par exemple, les deux organisations prissent déjà l'habitude de compter l'une avec l'autre.

De leur côté, les syndicats Hirsch-Duncker ne sont pas restés tout à fait étrangers à ces idées : si, à leur dernier congrès, à Cologne en 1901, ils ont maintenu encore le fameux *Revers*, établi en 1876, — c'est-à-dire la déclaration par laquelle tout adhérent affirme ne pas appartenir au parti social-démocrate, — ce n'a été cette fois qu'après des luttes très vives, et grâce à l'intervention personnelle du vieux conseiller toujours écouté, le docteur Hirsch.

Et en fait, sur bien des points, les divers groupements se sont rencontrés. Non seulement, par la force même des conditions économiques ou politiques, et en dépit souvent des idées préconçues, les tactiques se sont unifiées ; non seulement de mêmes formes d'organisation et d'action se sont imposées à tous ; mais, contre les atteintes projetées au droit de coalition, contre les tarifs douaniers augmentant le prix des denrées et réduisant d'autant la vi-

gueur ouvrière, les syndicats ont protesté, et même des syndicats chrétiens, contre la politique du centre. Dans une même ville, souvent les luttes pour les salaires ont rapproché les sociétés. Quatre syndicats indépendants et un syndicat Hirsch-Duncker sont entrés dans les *cartels*, où se rencontraient déjà régulièrement les socialistes des Unions centralisées et ceux des sociétés locales.

Mais, si fécondes qu'elles puissent être, ces unions plus ou moins constantes pour des buts particuliers ne peuvent satisfaire les espérances de ceux qui veulent porter à son maximum d'efficacité l'action syndicale. Encore une fois, les Unions centrales l'ont démontré : c'est la fusion totale, sans restriction, qui est nécessaire. Mais dans quels cadres se fera-t-elle ? Une organisation plus forte, plus cohérente, plus nombreuse et plus riche ne s'imposera-t-elle pas aux autres ? Et quelles garanties alors devra-t-elle offrir aux membres des anciennes organisations ? Les Unions centralisées sont aujourd'hui les plus fortes, et c'est ainsi que, pour elles, la question devait se poser. Elle a été essentiellement celle de leur neutralité (*Die Neutralitätsfrage*).

Neutres, elles l'ont été, de tout temps sans doute, depuis leur fondation. A la différence des localistes, pour pouvoir se fédérer, et plus tard encore, après 1900, pour pouvoir grouper les femmes, dans tous les Etats, elles ont renoncé à l'action politique. Et elles ont été neutres encore, d'une autre manière, puisqu'elles n'impo-

saient à leurs adhérents nulle déclaration politique ou religieuse. Elles ne leur ont jamais demandé de se dire anti-libéraux ou anti-chrétiens.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles étaient animées de l'esprit socialiste, qu'elles étaient en rapports constants avec le parti socialiste, qu'elles participaient à la vie entière de la démocratie sociale. C'étaient des députés socialistes qui présidaient les fêtes, qui aidaient leur propagande, qui soutenaient leurs revendications ; et, parmi ces députés, beaucoup, comme Legien ou von Elm, comptaient au nombre de leurs chefs. Et d'ailleurs, comment cette union eût-elle pu sembler contraire à l'extension des syndicats ? N'était-ce point souvent la pensée socialiste qui poussait l'ouvrier à s'organiser? Tous les partis bourgeois n'avaient-ils point procuré leur hostilité acharnée contre les sociétés de défense ? Et comment un syndiqué eût-il pu méconnaître le dévouement infatigable de la fraction socialiste du Reichstag à la cause des syndicats ? En face des libéraux déchus, le parti gagnait, tous les cinq ans, des milliers et des milliers de voix ; en face des Hirsch-Duncker, l'organisation économique gagnerait peu à peu, comme le parti, le prolétariat tout entier.

Vers 1898, la croissance formidable des syndicats chrétiens démontra que des populations ouvrières étaient capables d'organisation professionnelle, en dehors des grandes Unions, et contre le socialisme. Et cela au moment même

où les bénéfices certains de la centralisation apparaissaient à tous les yeux. Quels que fussent les moyens particuliers de la propagande chrétienne, ce fait était inquiétant. L'Union des mineurs, entravée et même réduite par cette propagande, parla la première de neutraliser le mouvement syndical.

Dans les Unions, dans le parti socialiste, un grand débat s'est engagé. Les chefs syndicalistes, soutenus cette fois par Bebel, se sont déclarés partisans de la neutralité. C'est Bebel qui, dans un discours célèbre, en 1900, à la maison des syndicats de Berlin, a formulé que la politique devait être chassée des syndicats, que le mouvement syndical n'était pas démocrate socialiste, mais un mouvement de classe prolétarien. Et la foi ardente de Bebel dans le succès inéluctable de la propagande socialiste, dissipait l'inquiétude, forcément présente à tous les esprits, d'une scission possible un jour entre le parti socialiste et un autre parti prolétarien. Et la même confiance animait von Elm lorsqu'il précisait davantage encore la situation respective des deux organisations : il distinguait la politique des intérêts ouvriers, revenant aux syndicats, de la politique de parti, et il établissait comment les congrès des syndicats diraient par leurs décisions les plaintes et les vœux de tous les ouvriers organisés d'Allemagne, dont les partis enfin auraient à tenir compte. En fait, on l'a rappelé, lors de ces débats : ce fut la fraction socialiste du Reichstag qui soutint plusieurs fois dans la dernière session les

pétitions des ouvriers chrétiens, négligées par le Centre.

Longtemps peut-être encore, « l'union personnelle » étroite entre les Unions et le parti socialiste, et les préjugés accumulés par trente ans d'oppositions et de querelles, pourra contraindre les syndicats allemands à se borner dans cette voie à de simples ententes, à des cartels. Mais c'est, semble-t-il, pour l'heure prochaine, la vraie solution qu'ils ont trouvée là, celle qui, à la différence d'un syndicalisme anti-parlementaire ou d'un parlementarisme réduit à une étroite représentation des intérêts syndicaux garantit à l'action syndicale son rôle particulier, sans la séparer pourtant de l'œuvre infiniment plus vaste de l'émancipation totale. Et c'est encore une fois par la conception nette de leur œuvre propre et par la ténacité de leur dévouement quotidien, que les syndicalistes allemands ont imaginé cette solution.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION 5

CHAPITRE Ier. Les origines (1848-1868)..... 7

CHAPITRE II. L'âge ingrat (1868-1878)..... 20

CHAPITRE III. Épreuve et préparation (1878-1895). 34

CHAPITRE IV. L'essor (1895-1903)..... 56

CHAPITRE V. L'état actuel (1902-1903)..... 87

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués.

Pithiviers. — Imprimerie L. GAUTHIER.

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

La **Bibliothèque socialiste,** dont la *Société Nouvelle de librairie et d'édition* a entrepris la publication, comprend des œuvres de propagande et de doctrine, des études historiques et biographiques, des réimpressions et des traductions d'ouvrages socialistes importants, etc.

La **Bibliothèque socialiste** forme une série de volumes in-16 d'un format commode et d'une impression soignée.

La **Bibliothèque socialiste** *paraît par numéros de cent pages,* les œuvres étendues comprenant, s'il y a lieu, deux ou trois numéros (200 ou 300 pages).

Prix du numéro 0 fr. 50. Franco à domicile 0 fr. 60. Le numéro double 1 fr. ; franco 1 fr. 20. Le numéro triple 1 fr. 50 ; franco 1 fr. 80.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

A.-E. SCHAEFFLE

LA QUINTESSENCE DU SOCIALISME

TRADUCTION BENOIT MALON

Revue et corrigée

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE SOCIALISTE

VOLUMES PARUS

N° 1. MAURICE LAUZEL. *Manuel du coopérateur socialiste.*
Nos 2-4. ÉMILE VANDERVELDE. *Le collectivisme et l'évolution industrielle.*
N° 5. HUBERT BOURGIN. *Proudhon*, avec portrait.
Nos 6 et 7. LÉON BLUM. *Les Congrès ouvriers et socialistes français* (1876-1900).
N° 8. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, I, traduction nouvelle par CHARLES ANDLER.
Nos 9-10. KARL MARX et F. ENGELS. *Le Manifeste communiste*, II, introduction historique et commentaire par CHARLES ANDLER.
Nos 11 et 12. WILLIAM MORRIS. *Nouvelles de nulle part (News from nowhere).* Extraits traduits par P.-G. LA CHESNAIS, avec un portrait de William Morris.
Nos 13 et 14. ANATOLE FRANCE. *Opinions sociales.*
N° 15. A. MILLERAND. *Le Socialisme réformiste français.*
N° 16. F. FAGNOT. *Le Syndicalisme anglais.*
N° 17. A. CRÉHANGE. *Le Gaz à Paris.*

Nos 18-19. FOURIER

LE SOCIALISME SOCIÉTAIRE

EXTRAITS DES ŒUVRES COMPLÈTES

PUBLIÉS PAR

HUBERT BOURGIN

Avec portrait

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED

MAY 25 '66 H

CANCELLED

1061088